

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

à l'intérieur : un poster



Tourisme

Dans la petite ville de Nefta, dans le Sud tunisien, au bord du chott El-Djerid, il n'existe que deux hôtels (pour touristes bien entendu) : l'hôtel Mirage, où notre groupe est descendu, et le Sahara Palace, grand hôtel hyper-luxueux, avec air conditionné, piscine, night-club...

Le vendredi 11 août, vers 23 heures, nous allons au night-club du Sahara Palace. A travers la porte verrouillée, on nous demande si nous sommes français. Sur notre réponse affirmative, l'entrée est déverrouillée et nous entrons un à un... Dans le hall de l'hôtel des Françaises de notre groupe nous apprennent, indignés, que venues accompagnées d'amis tunisiens, elles seules ont été admises à entrer, les jeunes gens ayant été refoulés.

Je demande des explications à la réception : il paraît que « les Tunisiens boivent parfois beaucoup et importunent alors les femmes ». Insatisfait et indigné, je demande à voir le patron de l'hôtel. Au bar du night-club, on me désigne un jeune homme (environ vingt-sept ans), « à la mode », un verre de whisky à la main. Il me raconte une invraisemblable histoire de touriste européen à qui on a volé, la veille, 500 F.

— Le voleur a-t-il été arrêté ?
— Non, mais c'est un Tunisien (sic)... Une bande de Tunisiens opère actuellement dans le coin.

— Ne peut-on empêcher cette bande si bien connue d'entrer, et laisser venir nos amis, qui n'ont rien à voir avec ces voyous ?

— La police de Nefta interdit aux Tunisiens l'entrée du night-club, c'est tout.

— Montrez-moi le papier de la police.

— Je n'ai pas de papier... Inutile de vous préciser que nous avons aussitôt quitté les lieux.

Touristes, si vous aimez vous retrouver entre vous et ne pas vous compromettre avec les autochtones, allez au Sahara Palace de Nefta. Les seuls Tunisiens que vous rencontrerez seront ceux qui vous serviront à table ou cireront vos chaussures. Au night-club, vous ne risquez aucune pollution par contact épidermique avec les Arabes !

Annie
VANDENABELLE-AUBRY
Paris (15^e)

Humour douteux

Etant allés, mon épouse et moi, avec des amis, au « Caveau de la République », quelle ne fut pas notre surprise d'entendre le mot « youpin » dans le numéro d'un chansonnier. Pourriez-vous intervenir afin que ce petit scandale cesse ?

J'ai pu constater, ces derniers temps dans d'autres établissements du même genre, qu'il s'y faisait de semblables plaisanteries douteuses. Le véritable humour ne s'accomode pas du racisme.

Sydney LAUNAY
Paris (5^e)

Illusions perdues

Je suis un jeune immigré algérien vivant à Bordeaux depuis l'an dernier. Lorsque j'ai quitté l'Algérie, je me représentais la France accueillante et ouverte aux immigrés et aux étrangers (c'est encore ce que l'on dit en Algérie). Depuis mon arrivée, je me heurte, de même que mes camarades au racisme et à l'injustice. Parce que je suis Algérien, il m'est très difficile de trouver un travail sérieux ; on nous dit : « Ici on n'embauche que des Français ! » Pourquoi ? N'ai-je pas des bras, des jambes, une famille à faire vivre comme les autres ?

Il y a quelques jours, je pensais trouver du travail... Les Français furent embauchés, les Arabes refoulés (voir l'annonce ci-dessous).

Je voudrais que tous les Français sachent que le racisme se développe à notre égard. Il y a quelque temps, avec des camarades immigrés, nous avons rédigé un tract que votre comité de Bordeaux a signé avec d'autres organisa-

DANS NOTRE



COURRIER

tions. Nous y décrivions les conditions de logement, les foyers-taudis, les situations inhumaines dans lesquelles nous nous trouvons ; 18 000 exemplaires de ce tract ont été distribués à Bordeaux.

Mes remerciements pour votre action contre le racisme et pour la fraternité entre tous les hommes.

Mohamed ELOUZERI
33-Bordeaux

Sport et politique

Certains journalistes de la presse télévisée ont cru bon de devoir dénoncer énergiquement lors de l'affaire rhodésienne, ce qu'ils appellent l'intrusion de « la politique » aux Jeux de Munich.

Il faudrait définir avec davantage de précision la signification que l'on entend donner à ce mot, auquel on attache souvent un sens péjoratif.

La manière de concevoir l'entraînement d'une équipe nationale, les options arrêtées en matière de loisirs et de sport sont des actes politiques.

Le Larousse qualifie ainsi la politique : « Qui a rapport au gouvernement des Etats, aux affaires de l'Etat ». On peut ajouter, à plus forte raison, ce qui concerne le prestige d'un Etat dans une compétition internationale, fût-elle pacifique, comme c'est le cas.

Guy OBADIA
13-Marseille

Les plus visés

Hélas ! Le racisme sévit tous les jours. Où je suis, ici, à Billancourt, il y a pas mal d'ouvriers portugais, espagnols, yougoslaves, arabes... Ces derniers sont les plus visés. J'ai été témoin de conversations de racistes, et j'ai vu des scènes pénibles.

Toute ma sympathie au M.R.A.P. et à ses adhérents.

Andrée REMIOT
92-Boulogne-Billancourt

Elucider

plus vigoureusement

A travers nombre de vos articles, perce un appel à la fraternité comme valeur catégorique. C'est ainsi que les oppressions, injustices relatives bien souvent font appel à l'indignation, aux « bons » sentiments de lecteurs déjà convaincus, dont la réflexion s'organise autour de cette valeur.

N'est-ce pas, non pas en prônant une valeur autre que celle encore largement répandue, car c'est là se situer sur le plan de l'adversaire, mais plutôt en tentant d'élucider plus rigoureusement comment se construit le discours raciste, qui l'élabore, quand, et en montrant quel rapport de pouvoir et d'exploitation sont cachés par des déclarations d'inégalité essentielle fondée sur des différences visibles, que « Droit & Liberté » s'attirera de nouveaux lecteurs et propagandistes ?

Le film de H. Biberman « Slaves », me paraît être un guide en la matière.

Régine BOYER
Paris (20^e)

dans ce numéro

APRÈS MUNICH

Avec l'expulsion de la Rhodésie, le sport olympique avait triomphé du racisme. Puis ce fut le drame. La tuerie de Munich et ses suites modifient-elles la situation au Proche-Orient ? (Pages 4, 5 et 6.)

DES CHIFFRES ET DES HOMMES

Les diplômés d'études supérieures quittant l'U.R.S.S. doivent rembourser les frais de leur formation universitaire. Cette mesure, actuellement, s'applique en premier lieu à des juifs ; mais elle soulève un problème général, met en cause des principes internationaux et pose des questions sur le plan humain. (Pages 7 et 8.)

SAUVER NOS FRÈRES !

Des milliers de Noirs en prison aux États-Unis. Un compagnon de George Jackson en danger de mort. (Page 9.)

DISCRIMINATION ET RENTABILITÉ

Dans leurs offres d'emploi, des entreprises violent délibérément la loi relative aux discriminations raciales. Ce n'est qu'un aspect parmi d'autres des brimades visant les travailleurs immigrés en France, en vue d'assurer leur « rentabilité ». (Pages 10 et 11.)

« SANTÉ PUBLIQUE »

Une salle d'hôpital. Un petit monde en proie à la mort quotidienne, où se reflète la vie extérieure, avec ses tares, ses duperies, ses préjugés. Jean Mercure présente cette pièce de Peter Nichols, en répétition au Théâtre de la Ville. (Pages 18 et 19.)

En couverture : Le grand stade de Munich. L'hélicoptère où périssent plusieurs otages israéliens. (Photos A.F.P.)

droit & Liberté

MENSUEL
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
- Abonnement de soutien : 50 F

Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle-Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.
Changement d'adresse : 1 F.

Directeur de publication : Albert Lévy
Imprimerie La Haye

éditorial

Oublier ?

LORS de sa conférence de presse, répondant à une question sur le cas Touvier, M. Pompidou s'est appliqué à minimiser la portée de la grâce qu'il a prononcée au profit du milicien lyonnais : il a simplement levé son interdiction de séjour et annulé la confiscation de ses biens « officiels », sans lui rendre ses droits civiques, expliqua-t-il.

Ainsi séparée de son contexte, la mesure peut en effet sembler s'inspirer simplement de la charité individuelle. Mais Touvier n'est pas un délinquant de droit commun ! Ce criminel, condamné deux fois à mort pour les exactions commises au service de l'ennemi, a échappé à la justice ; il reparait après 28 ans ; et au lieu de lui demander des comptes, on lui accorde des faveurs : sortant de sa clandestinité, il devient un homme libre, pouvant disposer à sa guise du fruit de ses forfaits (ses biens non « officiels », qui lui ont permis de vivre tout ce temps, et de donner à ses deux enfants une éducation supérieure). N'y a-t-il pas eu pourtant le vote unanime du Parlement français, en décembre 1964, déclarant **imprescriptibles** les crimes contre l'humanité — ceux-là mêmes dont Touvier s'est rendu coupable ?

POUSSANT plus loin son explication, le Président de la République a donné à l'affaire sa véritable dimension, lorsqu'il a évoqué les drames que notre pays a connus depuis quelque trente ans. A l'en croire, l'occupation, avec la collaboration et la Résistance, la guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie, se ramèneraient à des « désaccords nationaux ». Et le moment serait venu « de jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas, s'entre-déchiraient et même s'entre-tuaient ».

Une telle analyse a de quoi décevoir, venant du plus haut personnage de l'Etat. A l'origine de tant de tueries, il n'y aurait donc que de regrettables incompréhensions et de mauvais rapports entre Français ! Certains d'entre eux étaient d'une humeur **massacrante**, voilà tout !... Le nazisme, le système colonial, n'ont pas existé. Tous coupables de s'être dressés les uns contre les autres, les bourreaux sont priés d'absoudre leurs victimes, et réciproquement. Tandis que M. Pompidou, disposé pour sa part à oublier les dangers qu'il a personnellement courus, pardonne à tous, au nom du temps qui passe.

Nous ne pouvons, quant à nous, admettre que soient protégés d'un voile pudique les traîtres complices de l'occupant, les tortionnaires des guerres coloniales, les tueurs de l'O.A.S. Ayant versé le sang des Français, ayant agi contre la France, ils se sont mis eux-mêmes au ban de la nation ; l'on ne saurait faire balance égale entre eux et la masse de notre peuple, resté fidèle aux idéaux démocratiques et aux traditions nationales.

Loin de nous le désir d'aveugle vengeance. A travers ces criminels, notre condamnation va aux idéologies, aux régimes, aux systèmes, qui les ont engendrés et qu'ils ont servis. Le civisme consiste précisément, selon nous, à ne pas laisser s'estomper les drames du passé, afin que les générations nouvelles puissent les connaître, en étudier les causes, et en prévenir le retour. Ce qui suppose aussi que soit pieusement entretenue la mémoire des combattants, des martyrs qui se sont dressés dans les pires moments pour sauvegarder contre ses ennemis « une certaine idée de la France ».

C'EST donc au nom du présent et de l'avenir que la justice et la morale exigent qu'un Touvier, par exemple, ne puisse échapper à ses responsabilités.

Ceux qui, comme lui, ont joué naguère un rôle néfaste, ne peuvent évidemment que souhaiter l'oubli, qui leur permettrait, sans entraves et sans inquiétudes, de reprendre du service. Ils sont encore nombreux qui s'impatientent et ne demandent qu'à prouver leur savoir-faire.

On imagine comment. Mais, rappelons-le, M. Pompidou s'est défendu d'être guidé en la matière, par le moindre calcul politique.

Albert LEVY.

Différents obstacles matériels, indépendants de notre volonté, ont retardé la parution du présent numéro. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser. Le prochain numéro paraîtra normalement au début de novembre.

APRÈS MUNICH

AUSSITOT connue l'opération de « Septembre Noir » aux Jeux Olympiques de Munich, le M.R.A.P. a exprimé son indignation et élevé une vive protestation contre cet acte criminel. « Le choix du lieu et des circonstances par les agresseurs, souligne le communiqué de notre Mouvement, ajoute encore à l'horreur du drame, en rompant brutalement avec l'esprit même des Jeux Olympiques, manifestation pacifique s'il en est ». Et ce texte conclut :

« De même que dans l'attentat de Lod, où ont péri 28 innocents, la violence aveugle est inacceptable ; elle ne peut que nuire à la cause du peuple palestinien, qu'on ne saurait confondre avec ceux qui recourent à de telles méthodes. Seule la recherche d'une solution politique peut ouvrir la voie à une paix juste et durable, répondant aux aspirations des peuples en présence au Proche-Orient. »

Bien des questions troublantes subsistent sur les conditions dans lesquelles s'est produit le massacre à l'aéroport militaire de Fuerstenfeldbruck. Il reste que l'opération se solde par 18 morts, dont les 9 sportifs israéliens pris en otages, 5 membres du commando palestinien, un policier et un pilote allemands.

Les vrais problèmes

Si l'objectif de « Septembre Noir » était

d'intéresser l'opinion publique mondiale au sort du peuple palestinien, on ne saurait dire que le bilan soit positif. La réprobation soulevée par l'attentat est générale. Et grâce aux confusions entretenues par la plus grande partie de la presse, cette réprobation, visant les méthodes terroristes illustrées à Munich, s'étend à l'ensemble des organisations palestiniennes et, de proche en proche, au peuple palestinien tout entier, aux gouvernements arabes, aux Arabes en tant que tels. A l'O.N.U., c'est la lutte contre le terrorisme et non pas la cause palestinienne qui est inscrite à l'ordre du jour. Il ne suffit pas de faire parler d'un problème ; encore faut-il prévoir comment il en sera parlé.

Ce résultat — prévisible — traduit le caractère aventuriste (on les a même qualifiés d'« infantiles ») des méthodes de « Septembre Noir ». On les dit aussi désespérées. Or une cause juste peut-elle être désespérée ? Les droits du peuple palestinien dispersé, opprimé, privé de sa dignité nationale sont indéniables, au même titre que les droits de la nation israélienne à l'existence et à la sécurité. Si désespoir il y a, ne tient-il pas précisément au fait que certains dirigeants palestiniens refusent de prendre en considération les données réelles de la situation : la nécessité de concilier les intérêts et les aspirations de deux peuples ; la lourde domination des

maîtres du pétrole sur l'ensemble de la région ; la solidarité de fait entre les masses populaires palestiniennes et israéliennes souhaitant une véritable indépendance, la démocratie et la paix, le rôle néfaste joué par l'obscurantisme à base religieuse et le nationalisme étroit ?

Leur mépris des revendications économiques et sociales d'un peuple misérable, qu'ils pensent « réveiller » par les initiatives spectaculaires d'une « avant-garde » agissant à l'extérieur, les coupe de ce peuple, qu'il faudrait au contraire entraîner à une analyse politique lucide, à un combat massif et réaliste contre toutes les forces (y compris arabes) qui s'opposent à son progrès et bafoient sa dignité.

Une telle mise en cause des structures et de la domination économique prévalant dans une partie du monde arabe n'est certes pas voulue par ceux qui entendent perpétuer la situation présente, dont ils profitent. C'est sans doute ce qui explique la répugnance de certains gouvernements arabes à condamner les actes de « Septembre Noir » dans la mesure où ceux-ci contribuent à masquer les vrais problèmes, où ils entravent la prise de conscience et la mobilisation des masses populaires palestiniennes et arabes. Il convient de noter cependant qu'aucune autre organisation palestinienne n'a approuvé l'agres-

sion de Munich et que, dans la plupart des capitales arabes, les porte-parole officiels ont fait preuve d'une extrême prudence.

La politique du pire

Si l'objectif de « Septembre Noir » était, comme on l'a dit également, d'aggraver la tension au Proche-Orient pour faire obstacle à la recherche d'une solution politique, alors ils ont réussi. L'expédition punitive israélienne en Syrie et au Liban — que nous ne saurions approuver — même si elle relève d'une méthode maintes fois appliquée (une trentaine de fois au moins, depuis la guerre des Six Jours) revêt un indéniable caractère de représailles. Alors que les autorités israéliennes annoncent « 60 terroristes abattus », les informations parues dans la presse montrent que la population civile a souffert des bombardements, et même des opérations au sol, parfois dirigées délibérément contre elle.

Après Munich, les dirigeants d'Israël n'ont pas manqué de profiter de l'émotion généralisée qui ne pouvait que restreindre ou même supprimer les protestations contre une telle attaque. Appliquant le mot « terroriste » à tout ce qui est palestinien, la presse sioniste traite plus que jamais par l'ignorance et le mépris les aspirations du peuple arabe de Palestine. Les menaces se multiplient contre les pays arabes. Parallèlement, les éléments les plus ultras, tels que les anciens de l'Irgoun et la « Ligue de défense juive » se préparent à une action



Munich : dans le stade, cérémonie commémorative après la mort des otages israéliens.

« contre-terroriste », visant non pas « Septembre Noir » mais « les Arabes ».

Il fallait bien s'attendre à ce que le nationalisme et le terrorisme aveugles suscitent des réponses de même nature et favorisent, côté israélien, les forces rétrogrades et bellicistes.

En quoi cela sert-il la cause palestinienne ? La guerre (ouverte ou clandestine) ne peut que produire la confusion, de dures souffrances, des flots de sang. Ne peut-on penser que la paix, au contraire permettrait de faire mieux entendre les revendications palestiniennes et rendre plus efficaces les



Le drame des réfugiés palestiniens...

luttons populaires menées en leur faveur ? La paix ne donnerait-elle pas au peuple israélien lui-même la possibilité de poser les problèmes économiques et sociaux étouffés aujourd'hui par « l'union sacrée » qu'engendre la tension ? Ne favoriserait-elle pas l'établissement d'échanges et de liens, en vue d'une politique fondée sur la compréhension mutuelle et la coopération des deux peuples ?

La politique du pire ne vaut ni pour l'un ni pour l'autre. Ceux qui voient dans un embrasement général, dans l'affrontement perpétuel, la seule condition du succès de leur cause, devraient se demander qui a intérêt, présentement, à empêcher une issue pacifique du conflit. Ce sont de toute évidence les puissances économiques qui contrôlent le pétrole et qui, pour assurer leur mainmise sur la région, entendent intimider les peuples, les faire s'entre déchirer et se débattre dans une agitation stérile.

UNE MISE EN GARDE DU M.R.A.P.

Le M.R.A.P. a rendu publique, le 20 septembre, la déclaration suivante :

APRES le drame qui a ensanglanté la rencontre olympique de Munich, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) a exprimé aussitôt son indignation et sa condamnation des méthodes terroristes qui ont, une fois de plus, conduit à un dénouement sanglant.

Tout en partageant la douleur et l'inquiétude du peuple israélien, il ne saurait davantage admettre les opérations militaires qui ont fait en Syrie et au Liban plusieurs centaines de victimes, parmi lesquelles des femmes et des enfants.

Ces tragiques événements confirment que la persistance du conflit au Proche-Orient constitue une source permanente d'injustices, de haines et de violences, favorisant les menées bellicistes et aventuristes au détriment des intérêts fondamentaux des peuples en cause.

En présence de cette escalade sanglante, qui peut déboucher sur une reprise générale des hostilités, le M.R.A.P. appelle à une analyse lucide et complète de la situation, afin d'éviter que des attitudes passionnelles n'aggravent encore les antagonismes ; il met en garde contre le racisme, aussi bien anti-juif qu'anti-arabe, que certains milieux s'efforcent, comme par le passé, d'attiser à cette occasion.

Il importe de ne pas confondre les auteurs de l'attentat de Munich, qui appartiennent à un groupe restreint, avec l'ensemble des organisations palestiniennes, pas davantage avec le peuple palestinien ou encore avec les peuples arabes. De même, il convient de distinguer et de définir clairement Israël en tant qu'Etat, le gouvernement israélien en tant qu'expression d'une politique déterminée, la population israélienne, le sionisme, les juifs. Les généralisations et les confusions ne peuvent que détourner d'une appréciation objective.

Le M.R.A.P. déplore les incidents inadmissibles qui ont marqué la participation d'athlètes des pays arabes aux épreuves olympiques le lendemain du drame de Munich. En France, il faut que soient mis hors d'état de nuire les provocateurs qui

tentent de susciter la haine contre les travailleurs nord-africains, ou de créer un climat de tension autour de la population juive.

Seule une solution politique peut mettre fin au conflit du Proche-Orient et à ses conséquences tragiques.

L'extrémisme trouve un aliment dans la misère et le désespoir des populations palestiniennes, victimes de la dispersion et de la répression et qui, dans les camps de réfugiés ou en exil, aspirent à la dignité nationale. La violence permanente imposée à un peuple ne peut qu'engendrer la violence explosive de la révolte. Que celle-ci s'exprime dans des formes condamnables ne doit pas nous masquer ses causes profondes.

Le M.R.A.P. a toujours affirmé que toute solution juste et durable du conflit israélo-arabe, qui est à l'origine du drame de Munich, doit reconnaître à la fois ces deux données fondamentales que sont d'une part l'existence de la nation et de l'Etat israéliens, d'autre part, l'existence du peuple palestinien et sa volonté de s'ériger en nation.

Les actes de terrorisme aveugle, les expéditions punitives ne peuvent qu'éloigner la prise de conscience des réalités, qui permettrait la recherche d'une solution politique. Ces méthodes

servent objectivement les intérêts de ceux qui entendent conserver les immenses profits qu'ils tirent de l'exploitation des richesses pétrolières de cette région, et dont la domination constitue la cause première du conflit.

Il est plus que jamais urgent que les représentants des peuples du Proche-Orient et les gouvernements des grandes puissances s'engagent résolument, sur la base des textes de l'O.N.U., dans l'édification d'une paix juste et durable.

Le M.R.A.P. en appelle à tous ceux qui, surmontant le schématisme des attitudes passionnelles, entendent agir pour la reconnaissance mutuelle des droits des peuples en cause et de leurs aspirations communes à la sécurité, au progrès.

Par-delà les diverses conceptions politiques que chacun estime devoir défendre, il invite les antiracistes sincères à empêcher que le conflit du Proche-Orient, transposé en France, ne serve de prétexte à des affrontements et à des diversions néfastes, visant à détourner l'opinion publique des problèmes qui requièrent aujourd'hui sa vigilante attention.

PARIS, LE 20 SEPTEMBRE 1972.

→ Il est significatif à plus d'un titre que le produit explosif utilisé pour l'envoi de lettres piégées à des diplomates israéliens soit, selon les experts, fabriqué par les Etats-Unis, alliés d'Israël, et utilisé actuellement au Vietnam (1)...

Contre les haines

Il n'est pas dans nos moyens de résoudre les problèmes du Proche-Orient, ni dans notre vocation de donner des leçons aux peuples en causé. Il est normal qu'en France même les sympathies, les avis soient partagés. Dans notre Mouvement lui-même, toutes les appréciations, bien sûr, ne concordent pas. Mais on ne saurait tolérer que les violences et les campagnes de haine se déchaînent ici, à travers d'abusives transpositions.

L'exclusivisme et le schématisme des uns s'opposant à l'attitude correspondante des autres dans un même refus de reconnaître la dualité des problèmes résultant des droits et des aspirations de deux peuples, des bagarres ont eu lieu à Besançon entre groupes gauchistes et sionistes. Des manifestants ont défilé dans Paris derrière des banderoles dénonçant le « terrorisme arabe », et des pierres ont été lancées contre un café de Belleville fréquenté par des travailleurs nord-africains. A Toulouse, un tract signé d'un soi-disant « réseau franco-algérien de soutien au peuple palestinien » annonce une liste de juifs à abattre. Des menaces téléphoniques sont proférées contre des juifs et contre des Arabes...

Là encore, la question se pose : qui a intérêt à entretenir un tel climat ? Gageons qu'en cette période de scandales, de difficultés économiques et de crise politique, on ne serait pas fâché, dans certains milieux, que le conflit israélo-arabe occupe une nouvelle fois le devant de la scène et que des troubles raciaux détournent l'attention de l'opinion, ouvrant la voie à des mesures répressives sous prétexte de « rétablir l'ordre ». On a déjà vu des opérations de ce genre.

Le M.R.A.P., quant à lui, poursuivra plus que jamais son travail de clarification. Que se joignent à ses efforts tous ceux qui entendent surmonter les haines et ouvrir la voie à la paix !

L.M.

Munich 72

Une victoire du sport

« Ils ont tué l'esprit olympique » (Rivarol).

« La morale olympique en prend un sérieux coup » comme l'on dit vulgairement. Certes, notre bon roi Henri a déclaré jadis, paraît-il, « Paris vaut bien une messe... », d'autres ont proclamé : « L'injustice est toujours préférable au désordre »... (L'Equipe).

Ces commentaires ont été publiés peu après l'éviction de la Rhodésie raciste des compétitions olympiques. Qu'un quotidien sportif tel que « L'Equipe » puisse se retrouver aux côtés de feuilles comme Rivarol — pour ne pas citer « Minute » et autres « Aspects de la France » — a de quoi étonner. Pourtant, il n'y a de notre part aucune falsification. A la virgule près, les titres du premier auraient très bien pu figurer à la une des suivants. Et, bien que cette phrase : « Le racisme noir fait reculer la civilisation », — provienne d'« Aspects de la France » (31-8-72) et non de « L'Equipe », on nous permettra de nous interroger sur ces convergences de style... Car — et là est le plus grave — ils étaient des centaines de milliers de lecteurs à lire ces discours au lendemain de la décision du C.I.O.

Cela mérite explication.

En Rhodésie, le gouvernement raciste pratique une politique de discriminations cruelles, dans tous les domaines, sports y compris. Comment peut-on, dans ces conditions, affirmer que l'on défend le « sport pur », lorsque l'on sait ce pays dirigé —



En Rhodésie, les chaînes...



Les représentants du sport africain expriment leur satisfaction après l'exclusion de la Rhodésie. De gauche à droite : M. Djibilla Hissa, vice-président du Conseil supérieur du sport africain, M. Abraham Ordia, président et M. Jean-Claude Ganga, secrétaire général.

à la matraque et au fouet — par une minorité de blancs (250 000) tenant sous son joug une majorité de noirs (5 millions) ? Comment par ailleurs, peut-on admettre sans protester qu'en présence de ce potentiel humain, les sélectionneurs rhodésiens ne trouvent que 7 noirs à inclure dans leur équipe de 40 blancs ?

Encore faut-il ajouter que la sélection est faite séparément, les compétitions entre blancs et noirs étant interdites en Rhodésie. La formule « que le meilleur gagne » n'a pas cours dans ce pays.

Malgré tout « L'Equipe » (et quelques autres, comme M. Brundage) s'emploient à masquer ces réalités et à défendre les pays racistes qui violent cyniquement la charte olympique. Pourquoi ? Cette position est-elle étrangère à la position menée par la France en Afrique australe ?

Notre pays, rappelons-le, devient de plus en plus le soutien privilégié des régimes racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie auxquels il fournit aide économique et militaire. De telles relations impliquent également un soutien politique et moral. Mais, le sport « pur » n'a rien à y gagner. Avec la participation des pays du tiers monde aux jeux Olympiques, ceux-ci tendent à devenir véritablement universels. Et il faut se réjouir que désormais des tricheries comme celles de la Rhodésie ne puissent plus se produire aisément.

L'exclusion de la Rhodésie est une victoire du sport en même temps que de la dignité humaine. Que les racistes aient du mal à l'accepter, on le comprend. Déjà, Charles Maurras, lors des jeux d'Athènes en 1896 écrivait : « Qu'allaient signifier des Olympiades ouvertes au monde ?... Ce mélange de races menaçait d'aboutir, non à l'intelligente et raisonnable fédération des peuples modernes, mais aux vagues désordres du cosmopolitisme. »

Maurras et ses fidèles ont subi une défaite. Que ceux qui la déplorent le disent franchement. Mais qu'ils ne se présentent pas comme des champions du sport « Non politique » et de l'olympisme intransigeant.

U.R.S.S.

Des chiffres et des hommes

PAR un décret du 3 août 1972, les autorités soviétiques ont décidé d'imposer aux personnes quittant définitivement l'U.R.S.S., le remboursement des frais de leurs études supérieures. Cette disposition, il convient de le souligner en toute impartialité, est applicable à l'ensemble des citoyens soviétiques, quelle que soit leur « nationalité ». Toutefois, il est certain que les juifs qui se rendent en Israël représentent l'essentiel, sinon la quasi-totalité des Soviétiques émigrant actuellement à l'étranger, et c'est à eux que la mesure s'applique en premier lieu.

L'échange de lettres entre MM. François Mitterrand et Abrassimov, l'ambassadeur soviétique à Paris, a donné à ce débat un certain retentissement sur le plan politique. De plus, comme cela se produit toujours lorsque sont en cause conjointement deux pays tels que l'U.R.S.S. et Israël, qui polarisent l'un et l'autre de vives passions, nous voyons celles-ci se déchaîner ; comme toujours, elles sont exploitées à des fins dont la caractéristique majeure n'est pas nécessairement le souci de l'objectivité et des droits de l'homme.

Notre revue, attachée à défendre la dignité et les droits de tous les groupes humains sans distinctions, préoccupée particulièrement des déchirements et des souffrances — quelles qu'en soient les victimes — qui se rattachent au conflit du Proche-Orient, suit avec une constante attention la question des juifs soviétiques désireux d'émigrer en Israël. Nous sommes sincèrement émus par les atteintes aux libertés individuelles qui frappent aujourd'hui certains d'entre eux, et nous souhaitons qu'il y soit mis fin. C'est précisément pourquoi nous estimons indispensable de procéder à une analyse sérieuse de la situation.

Un afflux de capital

Que le problème revête une indéniable dimension économique, il suffit, pour le comprendre, de savoir ce qu'en disaient naguère les porte-parole d'Israël.

« L'immigration, un bienfait économique pour le pays », trait par exemple « L'Information d'Israël », le 9 juillet de l'année dernière ; ce journal apportait les précisions suivantes : « Israël dépense en moyenne 25 000 L.I. (livres israéliennes) pour chaque famille d'immigrants en provenance des pays occidentaux (...), toutefois il apparaît que ces « sorties » constituent en définitive un bon investissement. Il ne s'agit pas seulement de l'apport de forces humaines, ni des nécessités de la défense nationale, mais des avantages économiques qu'une telle immigration apporte à notre Etat (...) L'immigration des classes moyennes est donc rentable. » (1)

Chiffres précisés encore par M. Arié Pincus, président de l'Exécutif de l'Agence juive, qui avait déclaré au début de 1971, que « la formation d'un ingénieur israélien coûtait à l'Etat 100 000 livres, tandis que l'intégration d'un ingénieur

immigrant ne coûtait que 25 000 livres à l'Agence juive » ... « Il aurait fallu, ajoutait-il, investir 330 millions de dollars pour former en Israël les titulaires de diplômes universitaires immigrés dans le pays entre 1968 et 1970 » (2).

La Terre retrouvée rendait compte, le 1^{er} juin 1971, d'une étude statistique publiée par le ministère israélien de l'intégration : « 1 796 chefs de famille entrant dans la catégorie des « ingénieurs, architectes et arpenteurs » sont arrivés en Israël en 1970 contre 632 l'année précédente, ce qui signifie une augmentation de plus de 180 %. Le nombre de médecins immigrés a été de 678 (augmentation de 36 % sur l'année dernière). Au total, les titulaires de professions libérales s'élevaient à 6 464, soit une augmentation de 72 % par rapport à 1969. »

Et cette publication sioniste ajoutait : « On évalue que le coût de formation d'un universitaire dans les institutions d'enseignement supérieur varie de 15 000 L.I. (sciences humaines et sociales) à 50 000 et 75 000 pour les disciplines exactes et techniques. L'on peut donc affirmer que l'arrivée dans le pays de 6 464 professionnels qualifiés équivaut théoriquement à un afflux de capital de l'ordre de près de deux milliards de L.I. »

Exodes et détournements

Il est certes choquant d'entendre parler d'êtres humains en termes d'investissement, qu'ils soient chiffrés en dollars ou en livres tout autant qu'en roubles ou en francs. Mais pourquoi se voiler la face ? La formation de personnels qualifiés, l'exode et le détournement des « cerveaux » sont des problèmes qui se posent, d'une façon ou d'une autre, à tous les pays — industriels ou en voie de développement. L'O.N.U. et l'UNESCO s'en préoccupent. Les Etats-Unis exercent une sévère sélection parmi les candidats à l'immigration, refusant ceux qui n'apportent pas un bénéfice immédiat. La venue en France de travailleurs immigrés en âge de produire, élevés jusque-là aux frais de leur pays, sans avoir rien coûté à l'économie française, est dénoncée à juste titre comme un aspect du pillage du Tiers Monde, contre lequel celui-ci n'est pas en mesure de se protéger.

La perte subie par le pays d'origine et le gain acquis par le pays d'installation sont d'autant plus importants s'il s'agit de professeurs, ingénieurs, techniciens, médecins, chercheurs scientifiques, dont la formation suppose des dépenses considérables, évaluées en Israël de 15 000 à 75 000 L.I., soit de deux à dix millions d'anciens francs.

Chaque fois que, sous la forme d'un prêt (aux Etats-Unis, en République fédérale allemande) ou d'un salaire (dans cer-

(1) Une L.I. = 1,20 F.

(2) « L'Information d'Israël », 8-2-1971.

(1) « Le Monde », 23-9-1972.

taines grandes écoles françaises) l'Etat ou des organismes privés « investissent » dans la formation de cadres, ceux-ci doivent s'engager à rembourser cette « avance », soit en liquide, soit par un certain nombre d'années de travail. Ajoutons, pour être complets, qu'en U.R.S.S., les études supérieures sont totalement gratuites (y compris les livres).

On note d'ailleurs qu'en d'autres circonstances, Israël n'a pas trouvé indigne de verser une compensation au pays d'où viennent ses immigrés. « Depuis plusieurs années, écrit « Le Monde » (5-9-1972), des juifs ont quitté la Roumanie après avoir abandonné leurs biens et remboursé l'Etat. Les négociations ont été menées avec beaucoup de discrétion. »

Pour situer la question, il faut connaître encore un autre fait. A la suite du décret du 3 août, applicable à partir du 14 août, le nombre des juifs soviétiques en partance vers Israël n'a pas diminué. Parmi eux, ceux qui sont dotés de diplômes d'études supérieures ont donc pu rassembler la somme qui leur était demandée ; mais l'importance de ce remboursement imprévu, fait que leur proportion a diminué. Selon le directeur général du ministère israélien de l'Intégration, M. Hillel Ashkenazi (3), ils ne représentent plus désormais que 20 à 30 % des contingents d'immigrés soviétiques arrivant en Israël, au lieu de 40 % auparavant.

Même ainsi, cependant, l'apport à Israël demeure très avantageux du point de vue économique, si l'on en croit « La Terre retrouvée », qui écrivait le 1^{er} juin 1971 : « 40 % des immigrants qui se sont établis dans le pays en 1970 sont professionnellement qualifiés. Or, seuls 15 % du total de la population juive en Israël ont une qualification professionnelle semblable. »

Libre circulation ?

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ratifiée par l'U.R.S.S., reconnaît dans son article 5, à chaque individu, « le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ». Ce principe, dont nous demandons partout l'application, se heurte, nous venons de le voir, à des considérations économiques, qui ne sont pas propres à l'U.R.S.S. seule. Dans le cas qui nous occupe, les obstacles tiennent aussi, sans aucun doute, à des données politiques non négligeables.

Non seulement l'U.R.S.S. et Israël appartiennent aux deux « camps » opposés qui se partagent le monde, mais les relations diplomatiques sont rompues entre ces deux pays, dont les rapports ont dépassé le stade de la « guerre froide », puisque l'U.R.S.S. est l'alliée de pays arabes en conflit armé avec Israël.

L'immigration renforce indubitablement le potentiel aussi bien militaire qu'économique d'Israël ; on ne peut sous-estimer cette réalité, en constatant que depuis près de deux ans, le nombre des juifs autorisés à quitter l'U.R.S.S. n'a cessé de croître : 1 000 à 1 500 en 1970 ; 15 000 en 1971 ; 30 000 au rythme actuel, en 1972 — soit près de cent par jour.

Cela ne va pas sans difficultés pour le gouvernement soviétique dans ses relations avec les pays arabes : au cours d'un banquet officiel offert en son honneur par l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Beyrouth, le président du Conseil libanais, M. Saeb Salam, n'hésita pas à déclarer que « chaque juif qui pénètre en Israël constitue une menace plus grave pour les Arabes qu'un char ou un avion » (4). Ce même problème a provoqué des frictions entre l'U.R.S.S. et l'Algérie. Et quand le rédacteur en chef du journal « Al Ahram », M. Mohamed Heykal, a voulu justifier, en août dernier, le départ des conseillers soviétiques d'Egypte, il a explicitement cité parmi les griefs accumulés, celui-ci : « M. Heykal, rapporte « Le Monde » (19-8-1972), reproche

aux dirigeants de Moscou d'avoir minimisé l'importance de l'émigration des juifs soviétiques. Il leur reproche aussi d'avoir tenu les dirigeants égyptiens dans l'ignorance ou de leur avoir répondu : « L'affaire n'est pas aussi grave que vous le pensez ».

Le climat qui règne au Proche-Orient ne favorise guère, il faut le reconnaître, la mise en œuvre du principe de la libre circulation des hommes. En l'invoquant, les dirigeants israéliens ne retiennent que sa première partie (« quitter tout pays ») et évitent de se référer à son autre aspect (« revenir dans son pays ») : car sa stricte application exigerait une réponse positive aux revendications des populations palestiniennes réclamant le retour sur les terres quittées depuis la création d'Israël.

Le 23 août dernier, plusieurs milliers d'Israéliens, juifs et Arabes, chrétiens et musulmans, manifestaient dans l'union, à Jérusalem, pour que les habitants arabes des villages de Biraam et Ikrit, détruits par l'armée israélienne en 1948, puissent revenir s'y installer. Ce fait n'illustre qu'un aspect limité des drames que connaissent aussi les Arabes palestiniens, à l'intérieur et hors d'Israël.

Il va de soi que l'instauration d'une juste paix au Proche-Orient, ouvrant la voie pour tous à la sécurité, à la dignité, au progrès, poserait en termes nouveaux le droit qu'a chaque homme de se déplacer ou de se fixer à sa convenance. Présentement, tous ceux qui envisagent humainement la situation fort complexe résultant du conflit, ne peuvent que s'opposer à une conception partielle, unilatérale, de ce droit.

Humainement : c'est le mot-clé qui doit conclure notre analyse. Sans ignorer les données économiques et politiques entravant le départ des diplômés soviétiques, il faut d'abord les situer dans le contexte des relations internationales, et ne pas accuser un seul pays de mesures protectrices que tous pratiquent ou souhaiteraient pratiquer. On peut déplorer que le facteur économique pèse ainsi sur la liberté des individus ; mais ces contraintes, réalités du monde moderne, sont globales, et c'est globalement qu'il faut y remédier. L'élaboration d'accords spécifiques, la multiplication des échanges, la paix, la coopération entre les deux grands systèmes économiques sont, pour cela, les objectifs à atteindre.

Il reste cependant que, même dans les conditions actuelles, des efforts doivent être accomplis pour desserrer les étreintes qui limitent la libre détermination des individus ou des collectivités. Des aménagements sont possibles, ils apparaissent indispensables lorsqu'on prend en considération la douleur et l'amertume de ceux qui, ayant décidé de rompre avec leur passé, se trouvent arrêtés au seuil du nouveau destin qu'ils se sont choisis. Quiconque a travaillé 5 ou 10 années dans son pays d'origine n'a-t-il pas payé la dette qu'il avait contractée en bénéficiant d'une formation universitaire ?

Quand des hommes désirent quitter leur patrie (ou regagner leur sol natal), ni la violence, ni les pressions, ni aucune barrière administrative ne pourront jamais les y faire renoncer. Le problème touche à la conscience personnelle, aussi bien qu'aux domaines les plus divers de la vie sociale, de l'idéologie, de l'activité intellectuelle et politique : c'est à ces niveaux-là, aussi, qu'il faut le poser et tenter de le résoudre.

Et c'est dans le respect de la dignité, des aspirations de chaque homme, de chaque groupe, selon nous, que doit être recherchée, par delà les obstacles, une issue aux très réels conflits et contradictions qui prévaudront longtemps encore dans les relations entre Etats.

Louis MOUSCRON

(3) « The Jewish Chronicle », 1-9-1972.

(4) « Le Monde », 21/22-3-1972.

U.S.A.

« Sauver nos frères... »

« Je vous conjure, au nom de tous mes compagnons de « sécurité maximale », de ne pas nous oublier ni nous abandonner, car cela équivaudrait à laisser le champ libre au « monstre » pour nous brutaliser, nous infliger des traitements inhumains et nous massacrer » (1) : cet appel provient de la prison de San Quentin, Californie, U.S.A.

C'est Fleeta Grumbo, le dernier des trois « Frères de Soledad » (Soledad Brothers) qui le lance.

En janvier 1971, à Soledad, trois prisonniers noirs sont sauvagement abattus par un gardien blanc. En août de la même année, ce gardien est lavé de toute accusation. Mais, lors de son jugement, un autre gardien de la prison est découvert mort. Et, malgré l'absence totale de preuve, trois détenus noirs sont immédiatement accusés : Fleeta Grumbo, 23 ans, John Clutchette, 24 ans, et George Jackson, 28 ans.

Aujourd'hui, l'un d'entre eux est mort, lâchement assassiné : George Jackson. Quant à John Clutchette, grâcié, il est en liberté, mais a préféré passer dans la clandestinité pour échapper aux menaces proférées contre lui. Enfin, il en est encore un entre les mains de l'administration pénitentiaire : Fleeta Grumbo. Inculpé à nouveau à la suite des incidents qui ont coûté la vie à Jackson, il reste à la prison de San Quentin, relégué dans le quartier disciplinaire, le célèbre « centre de réadaptation », et risque aujourd'hui la peine de mort.

C'est pour tenter de le sauver, que sa mère, Mme Inez Williams, a entrepris durant ce mois de septembre un tour des capitales européennes. De passage à Paris, et reçue par la direction du M.R.A.P., elle a accepté de répondre à quelques questions pour « Droit & Liberté ».

D. & L. : Quelles ont été les réactions des militants antiracistes et du peuple américain après la libération d'Angela Davis et son acquittement ?

I. W. : Naturellement, la majorité des Américains ont été heureux et soulagés. Mais trop de gens sont encore restés sans réaction, les uns parce qu'Angela est communiste, les autres parce qu'ils n'ont pas conscience du problème. Ou tout simplement parce qu'ils n'y pensent pas, trop occupés par les difficultés de la vie, comme les noirs, les indigents.

A l'heure actuelle, nous traversons un moment vraiment difficile. Les racistes n'ont qu'une idée : profiter de l'apaisement de la pression de l'opinion publique pour se venger de l'affront « Angela ». Et prendre une revanche en poursuivant jusqu'à l'assassinat les autres prisonniers, noirs ou blancs, politiquement engagés.

D. & L. : Quelle est la situation actuelle des prisonniers, à San Quentin notamment ?

I. W. : Très dure. Les autorités fédérales ont encore durci la discipline dans les prisons. Les prisonniers n'ont plus droit qu'à une demi-heure de visite par semaine, sans contact physique possible avec leur visiteur. La promenade quotidienne a été réduite : une demi-heure par jour. Ils ne peuvent recevoir de livres de particuliers mais des seuls éditeurs. Ils sont quasiment isolés du reste du monde.



Violences quotidiennes...



Inez Williams (à droite) reçue par la direction du M.R.A.P.

Georges Aizenstack

D. & L. : Quels sont les autres détenus accusés du même délit que celui de votre fils et enfermés avec lui ?

I. W. : Il y a David Johnson, Willie Tate, John L. Spain, Hugo Pinell et Luiz Talamantez : tous les six sont visés, en fait, en raison de leurs activités politiques. On ne connaît pas encore la date du procès. Les autorités fédérales voudraient le reporter après les élections présidentielles. Et pour cela, elles tentent d'entraver le bon fonctionnement de l'instruction, en interdisant par exemple, aux accusés de choisir leurs avocats, alors qu'ils en ont parfaitement le droit !

D. & L. : De quelle façon comptez-vous agir pour obtenir leur libération ? Et qu'attendez-vous des antiracistes français ?

I. W. : Si je suis venue en France, c'est surtout pour vous demander de ne pas abandonner la lutte. Nous comptons sur votre solidarité active pour sortir nos enfants, nos frères et nos sœurs des prisons américaines. Nous allons par exemple, lancer une pétition pour appuyer la contre-enquête effectuée par le comité américain, en vue de prouver l'innocence de Fleeta et des autres.

Il est nécessaire d'informer les Français sur ce qui se passe aux U.S.A. Il faut qu'ils sachent que la libération d'Angela n'a pas pour autant réglé le sort de milliers et de milliers de noirs, chicanos et blancs enfermés à Soledad, à San Quentin ou ailleurs. Il faut donc agir, et tous unis.

(Propos recueillis par Dominique DELHOUME.)

(1) Angela Davis, « S'ils frappent à l'aube », Gallimard, p. 154.

Discriminations, brimades ... et rentabilité

OUVREZ un numéro d'août de « France-Soir », n'importe lequel ou presque. Vous y découvrirez ce genre d'annonces : « Recherche manœuvre, nationalité française exigée... » Répétées des dizaines de fois.

Des noms ? La place nous manque pour tous les recenser. Et cela se passe quelques semaines seulement après le vote de la loi interdisant de telles pratiques. Il est vrai que, dès le mois de juin, « INTERTRA » (P.D.G. : M. Tomasini, ex-secrétaire général de l'U.D.R.) avait déjà publié dans « France-Soir » des annonces présentant de telles discriminations.

Il est vrai aussi qu'un organisme officiel, l'Agence nationale pour l'emploi, se rendait coupable, dans cette période, du même délit : par une circulaire interne, l'A.N.E. faisait savoir, qu'elle recrutait pour Citroën, 1 600 ouvriers spécialisés, « Européens (pas de Nord-Africains, ni Africains, sauf candidats exceptionnels) ». Si ce papier n'était tombé entre les mains d'un militant, personne n'en aurait rien su...

Parfois, la réalité dépasse la fiction. Si, certains se refusent à employer la main-d'œuvre immigrée, d'autres n'hésitent pas à bâtir une fortune sur ce qu'il est maintenant convenu d'appeler un nouveau « trafic d'esclaves »..., à grandes échelles et à grand renfort de capitaux.

L'affaire fut découverte lorsque les gendarmes arrêtaient, dans les Alpes-Maritimes, quelques semi-remorques chargées de travailleurs sénégalais, marocains ou maliens. Le prix du voyage ? Plusieurs milliers de francs, ou bien encore les trois premiers mois de salaire.

« Cette découverte a révélé l'existence d'un racket international dont les membres trompent leurs victimes en leur faisant de fausses promesses, en les assurant d'un travail bien payé en Europe, ou en leur proposant une visite touristique de l'Europe (...) Ces victimes se retrouvent en véritable esclavage, transportés comme des marchandises et livrés à la merci d'aigrefins... » (1).

Logement

L'exploitation, le racisme (son corollaire) sont aussi particulièrement sensibles dans le domaine du logement.

Nous n'en voulons pour preuve que cette réponse faite à un travailleur algérien, M. Boulaem M., dans le Puy-de-Dôme, après qu'il eut fait une demande de H.L.M. pour loger sa femme et ses cinq enfants : « ...Nous sommes en droit de vous demander si votre famille qui n'a jamais quitté l'Algérie ni certainement résidé dans un immeuble collectif de type H.L.M. serait capable de s'adapter parfaitement, et de remplir les obligations nombreuses et impératives qui s'y rattachent (entretien de l'appartement et des parties communes, respect du silence, surveillance des enfants, etc.). »

Conclusion : « ...aucun espoir, même à long terme. »

Quelques annonces (parmi des dizaines) d'août 1972.

Dans certains quartiers de Paris « en voie de rénovation », la spéculation effrénée à laquelle se livrent quelques magnats de l'immobilier sert aussi de prétexte pour évincer, expulser les travailleurs immigrés. Une société nouvellement créée rachète à bas prix des immeubles ou hôtels à la limite de la salubrité. Puis, pour en expulser les occupants indésirables — la plupart du temps immigrés — on fait appel à quelque police parallèle : le tristement célèbre S.A.C., par exemple, qui organisa, en octobre 1970, une opération de « ratissage » dans un hôtel de la rue Pierre-Leroux. Air connu : un huissier vient constater l'état de l'immeuble, le déclare non conforme, décide de sa démolition. Peu après, une équipe du S.A.C. intervient qui détruit tout et déménage sans ménagement les occupants.

Ces derniers ne seront relégués que s'ils sont inscrits sur le registre de police de l'hôtel... Sinon, la rue, les ponts, l'arrestation pour vagabondage, l'expulsion. En bref, la misère, omni-présente.

A quelques variantes près, ces scénarios infâmes ont lieu avec une fréquence croissante. En juillet, 44 travailleurs africains étaient expulsés du 101 de la rue Quincampoix, à Paris. Motif : le plancher d'une des pièces « non habitée » s'était écroulé. Bien que réparable, ce dégât servit de prétexte. Jetés à la rue, désarmés, ces 44 travailleurs se réfugièrent dans un immeuble sis 57, rue Rambuteau, dans la nuit du 13 au 14 juillet. La police intervint immédiatement, à coups de matraques. Ce fut la première et principale réaction des pouvoirs publics... Et aujourd'hui, près de sept foyers de la région parisienne sont en grève de loyers. Attaqués, les immigrés se défendent et prennent conscience de leur force lorsqu'ils réagissent unis, à ces exactions.

(1) « Flash », bulletin de la F.S.M.

Bidonvilles

Une lettre du maire de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) nous rappelle à juste titre un autre aspect de la réalité : l'existence, sinon la prolifération de bidonvilles.

Un bidonville disparaît, de par l'action assidue de la municipalité. Mais cela « ne saurait nous faire oublier que d'autres bidonvilles existent et prolifèrent dans notre commune, ainsi que d'autres localités du Val-de-Marne. Certains sont organisés par le patronat à l'intérieur même de l'entreprise... »

On sait que le gouvernement avait promis, dès 1966, leur suppression totale.

Violences

Sur le plan de la violence directe, la police — officielle — se distingue parfois à l'encontre des travailleurs immigrés. Nous avons longuement évoqué dans notre dernier numéro les expéditions punitives de Bagneux et Noisy-le-Sec.

A Saint-Gratien (Val-d'Oise), la police locale a cru devoir rosser deux ouvriers algériens. Leur crime : ils avaient osé lever les yeux sur une femme. Les mœurs du Ku Klux Klan s'introduiraient-elles en France ? Plainte a été déposée... Souhaitons que les responsables soient frappés à la mesure de leurs actes...

Continuité...

EN 1961, nous luttions contre les taudis, caves, greniers, hangars, tels que : 36, rue Petit, Paris (19^e) ; 15, passage d'Épargne, Paris (19^e) ; 3 bis, rue Riquet, Paris (19^e) ; 45, rue d'Orgemont, Paris (20^e) ; 8, rue des Cendriers, Paris (20^e) ; 91, rue Yves-Kermen, Boulogne-Billancourt ; 26, route d'Asnières, Clichy ; 60, rue de Neuilly, Clichy ; 1, rue du Bac-d'Asnières, Clichy, etc.

Cette campagne aboutit en 1964 à étendre le Fonds d'action sociale à tous les travailleurs étrangers, pour leur relogement, l'alphabétisation et la formation professionnelle. Quel va être son rôle, maintenant, avec les nouvelles dispositions gouvernementales ? M. Michel Debré, à cette époque Premier ministre, avait déclaré que d'ici peu de temps tous les taudis disparaîtraient.

Malheureusement, ils n'ont pas disparu, mais ils se sont étendus. De nouveaux taudis sont apparus : 15, rue Buisson, Paris (20^e) ; 27, rue de la Poste, Aubervilliers, etc.

Dans ce dernier « foyer », sont morts cinq travailleurs africains, un Jour de l'An, pendant que les Français festoyaient. Ce drame a permis de remettre en lumière les conditions de vie des travailleurs immigrés. M. Jacques Chaban-Delmas, alors Premier ministre, est allé visiter des caves et des bidon-

En Europe

Cette recrudescence du racisme n'est pas seulement sensible dans notre pays. L'ensemble de la Communauté européenne est touchée. A Rotterdam (Pays-Bas), en août, des échauffourées parfois violentes ont opposé immigrés turcs ou italiens à la population autochtone. Et ce, pour un incident bénin.

Comment expliquer cela ? Si ce n'est par les difficultés faites à cette main-d'œuvre éminemment rentable, peu chère, comme le rappelait fort à propos un journal patronal, « L'Usine Nouvelle », le 26 mars 1970 :

« La présence de cette immigration donne à notre économie plus de souplesse, s'agissant de gens très mobiles, acceptant de changer d'entreprise, de région et, le cas échéant, de devenir des chômeurs indemnisés. L'immigration est encore fructueuse dans la mesure où elle permet à notre pays d'économiser une partie de ses frais d'éducation (assumés par le pays d'origine) et de mieux équilibrer les charges de la nation : jeunes, les immigrés apportent souvent plus de cotisations qu'ils ne reçoivent de prestations. »

L'aveu — cynique — est de taille. Le travailleur immigré rapporte, coûte peu et est docile. Mais cela suppose des conditions de vie et de travail révoltantes. A quoi s'ajoute trop souvent le racisme...

Dominique DEFOIX.

Continuité...

Il a déclaré qu'en 1972 tous les taudis auraient disparu.

Durant toutes ces périodes, de nombreux accords inter-gouvernementaux sont intervenus pour soi-disant améliorer les conditions de vie des ressortissants des pays intéressés.

En 1972, nouvelle déclaration d'un secrétaire d'Etat français, en Seine-Saint-Denis, qui a promis que la situation serait réglée. Il faut dire que M. Léopold Sédor Senghor n'a jamais cessé de faire des déclarations parallèles pour sortir ses compatriotes de ces conditions lamentables. Mais des discours aux actes, il y a un fossé.

Au cours de toutes ces années, la situation des travailleurs étrangers n'a fait qu'empirer. Voilà qu'aujourd'hui, les pouvoirs publics nous font croire que les dernières dispositions prises à l'égard des travailleurs étrangers sont de nature à améliorer leurs conditions de vie (**Le Monde**, 16-9-1972).

Dans une circulaire officielle du ministre du Travail et de l'Emploi, il est dit que désormais les travailleurs seront tributaires du commissariat de police, comme si cela n'avait jamais été fait précédemment ! Car tous ces foyers-taudis étaient et sont contrôlés par la police. Aucun propriétaire ne peut ouvrir sans l'accord de la préfecture de police et de la Seine et du S.A.T.,

corps spécialisé, qui en dépend. Nous savons qu'aucun déménagement, aucune expulsion ne se fait sans la présence de ce service et avec des cars de la police.

Dans cette circulaire, il est exigé un contrat de travail, une attestation de logement (décent), une carte de travail et de séjour, un certificat médical...

Ces mesures ne sont pas pour arranger les petites entreprises et les artisans, mais plutôt les détruire pour renforcer les grosses sociétés, comme nous l'avons vu chez Simca et Peugeot, avec les Marocains et les Turcs, etc.

Les mesures sont prises, dans cette circulaire, pour « une meilleure insertion dans notre économie nationale ». Elle ne tient pas compte de la loi votée tout dernièrement par le Parlement contre toute forme de discrimination raciste. Car il est dit, qu'en priorité, les emplois doivent être attribués aux Français et aux ressortissants de la C.E.E. (Communauté Economique Européenne).

Et les pays africains, amis de la France, ayant combattu à ses côtés ayant même participé à la construction du mémorial de De Gaulle, leurs ressortissants vont-ils avoir à fournir eux aussi, une carte de séjour et de travail ?

Sally N'DONGO

Les Savoyards et Touvier

Tueur, pillard, tortionnaire, antisémite militant, condamné à mort par deux fois, le milicien Paul Touvier a malgré tout été grâcié. Les multiples protestations qui se sont élevées lorsque fut connue la décision du Président de la République restent à ce jour sans réponse : silence sur l'affaire Touvier, comme sur le jugement d'un tribunal bolivien s'opposant à l'extradition de Klaus Barbie, cet autre bourreau de la région lyonnaise.

Mais les victimes de ces deux criminels de guerre, les résistants qui les ont combattus n'accepteront pas de se taire tant que justice ne sera pas rendue. Nous donnons ici la parole à M. Jean Floersheim, délégué du Comité d'action de la résistance de Savoie, qui unit, dans ce département toutes les associations de résistants, déportés, anciens combattants, prisonniers de guerre, victimes de la guerre, et auquel le M.R.A.P. apporte son total soutien.

« Je te salue, ô terre hospitalière,
« Où le malheur trouva protection... »

Le chant des Allobroges reflète bien le tempérament des Savoyards.

Combien de Français, de réfugiés, d'apatrides évoquent-ils avec reconnaissance leur passage sur cette « Terre hospitalière » durant les années tragiques du nazisme ? Les Savoyards avaient dit « non » au nazisme. Au prix parfois de leur liberté, souvent à celui de leur vie, ils ont aidé ceux qui cherchaient asile sur leur sol accueillant.

Quelle ne fut pas leur surprise, à tous ces anciens résistants, patriotes et rescapés des camps de la mort en apprenant, il y a quelques mois, que ce même sol savoyard abritait depuis quatorze années le milicien Touvier, pourvoyeur du sinistre Barbie. Touvier est Savoyard : et nous sommes indignés de voir un ancien tortionnaire, aujourd'hui bénéficiant de l'amnistie et grâcié, nous narguer sur les lieux mêmes de ses premiers forfaits ; indignés que la grâce présidentielle permette à ce bourreau de profiter légalement du produit de ses crimes.

Au lendemain de la Libération, tous les

mouvements de résistance s'étaient retrouvés au sein d'un Comité d'Action de la Résistance.

Les années ont passé et, alors que cette réunion d'hommes venus de tous horizons politiques, philosophiques ou religieux semblait n'être plus qu'un souvenir, à nouveau le Comité d'action de la résistance a réuni immédiatement tous les Savoyards, œuvrant dans un même but, comme aux jours les plus sombres de l'occupation.

Pour exprimer l'indignation de la population et faire cesser les protections dont bénéficie Touvier, les démarches se sont multipliées à la mairie de Chambéry et à la préfecture de la Savoie. Une manifestation silencieuse a été organisée le 30 juin à la plaque des fusillés des Charmettes, à deux pas de la maison de Touvier. Cette manifestation dépassa les prévisions des plus optimistes. D'après les services de police, il y eut plus de 3 000 participants. Comme prévu, elle se déroula dans le calme et la dignité : chant des participants, lecture d'une motion, dépôt d'une gerbe par des enfants de déportés, minute de silence. Pas un cri hostile, pas un slogan, pas un geste inutile.

Tous ces participants, tant anciens combattants que jeunes ont ainsi fait connaître leur refus d'une telle provocation.

Mais tous se posaient les mêmes questions.

Pourquoi ce criminel a-t-il été grâcié ?

Touvier a abusé ses protecteurs et défenseurs, en appelant à leur bon cœur, évoquant ses enfants. Nous n'avons rien contre eux. Mais faut-il oublier les enfants innombrables que Touvier et ses semblables ont envoyés à la mort ou rendus orphelins ?

Touvier ne s'est jamais présenté devant la justice des hommes. S'il est innocent, comme il le prétend aujourd'hui, pourquoi n'accepte-t-il pas d'être jugé ?

Comment a-t-il pu se marier religieusement alors que civilement il n'existait pas ? Seul un mariage au Vatican peut être civilement et religieusement valable. Comment un modeste employé de la gare, milicien par cupidité plus que par idéologie, aurait-il pu par ses propres moyens obtenir la complicité pontificale ?



Elie Kaghan

La manifestation à l'Hôtel Moderne, le 5 juillet.

Les Savoyards qui ont vécu dans la clandestinité savent ce que c'est que vivre sans identité, sans moyens d'existence, sans protection. Comment Touvier qui prétend ne posséder que sa part d'héritage de la bicoque familiale, a-t-il pu vivre vingt-huit ans dans la clandestinité, élever deux enfants et leur payer plusieurs années d'études supérieures ?

Comment, enfin, Touvier a-t-il pu abuser ce clergé à qui les Savoyards sont reconnaissants de tout ce qu'il a fait, pendant l'occupation, pour tous ceux qui fuyaient la barbarie nazie ?

On en vient à penser au « trésor » de la Milice. Ou plus précisément au trésor amassé par Touvier lors de ses pillages ;

ou à sa cagnotte personnelle faite sur le dos de la Milice.

C'est face aux jeunes que ces questions embarrassent le plus les Savoyards, qui se sont battus pour que ces jeunes vivent dans une France libre, la France des Droits de l'Homme. Comment leur expliquer la démarche du Président de la République qui demande (timidement c'est vrai) l'extradition du criminel de guerre allemand Barbie et qui grâcie le criminel de guerre français Touvier ?

C'est parce qu'ils se posent toutes ces questions que les Savoyards ne peuvent se taire. Ils ne sont animés ni par la haine, ni par l'esprit de vengeance. Au nom des victimes de la Milice et de Touvier, ils demandent la justice.

Jean FLOERSHEIM.

La fille de Georges Mandel écrit au président de la République

« Droit et Liberté » a reçu de la fille de l'ancien ministre Georges Mandel, Mme Claude Georges-Mandel, la lettre suivante, adressée au président de la République :

Monsieur le président de la République,

La révolte succédant à la stupéfaction me détermine à vous faire parvenir cette lettre où vous trouverez exprimée la plus véhémente indignation devant le geste de grâce dont vous avez cru devoir user à l'égard du tortionnaire Paul Touvier.

Si ma crainte est grande, cette incompréhensible clémence pouvant venir s'appliquer à d'autres individus, de me trouver un jour en présence des assassins de mon père, elle s'augmente encore du fait que cette décision pourrait passer pour une volonté délibérée d'endormir le sentiment d'horreur que notre civilisation ressent en face d'une des parties les plus sombres de son histoire.

Croyez, je vous prie, Monsieur le président de la République, à l'expression de ma plus haute considération.

Claude GEORGES-MANDEL

Afrique

Que veut donc le général Amin ?



PAR les mesures prises à l'encontre de ses ressortissants d'origine asiatique, le général Idi-Amin, chef d'Etat de l'Ouganda, continue de défrayer la chronique.

Mais, pour mieux saisir la portée de ces événements, il convient d'effectuer un retour sur l'histoire de ce pays non encore détaché de certaines chaînes du régime colonial.

Vers le début du siècle, les colons britanniques, ne pouvant être partout à la fois, font venir en Afrique orientale (Kenya, Ouganda, Tanganyika) de nombreux Indiens et Pakistanais, pour servir de « courroie de transmission » entre les leviers de commande de l'économie (qui sont anglais) et la masse des travailleurs et des paysans (qui sont africains). Opération habile : ces « Asiatiques » contrôlent le commerce ; vu leur place dans la société, ils ont en général une mentalité de « petits blancs », méprisant souvent les Africains ; ils sont vite coupés de leur patrie d'origine ; ils n'ont pas vraiment de poids économique (car les Anglais, depuis Londres, gardent la haute main sur l'essentiel), mais ils sont visibles, et par suite apparaissent comme les exploités directs des Africains.

Les responsabilités des gouvernements britanniques ne s'arrêtent pas là : lors de l'indépendance plus ou moins octroyée aux trois pays cités plus haut, en 1962, les Asiatiques ont trois ans pour choisir leur passeport (britannique, indien, pakistanais ou local). Sous la pression des racistes de Grande-Bretagne animés par Enoch Powell, on ajoute cette clause inouïe que les Asiatiques résidant en Afrique orientale et qui choisiront de devenir citoyens britanniques ne pourront « rentrer » au Royaume-Uni qu'au rythme de quelques milliers par an.

25 janvier 1971 : Milton Oboté, président ougandais qui soutenait les Africains opprimés par le colonialisme et l'apartheid, et tentait d'acheminer son pays vers le socialisme, est renversé par Idi-Amin, aux applaudissements du gouvernement conservateur britannique et de nombreux Asiatiques (fortement attachés au régime du passé). Ses premières mesures sont d'annuler les nationalisations de 80 grandes entreprises étrangères.

Mais il n'est pas très assuré de son pouvoir : les tribus du nord sont restées

en grande partie favorables à Oboté ; le prestige d'Amin est bas. C'est un chef de gang : quand ce n'est pas lui qui organise une répression sanglante, ce sont ses soldats qui se livrent à grande échelle au racket, au viol, etc. ; Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se référer à ce télégramme envoyé dernièrement par le général à l'O.N.U. et à Tel-Aviv à l'occasion du drame de Munich : « Hitler et tout le peuple allemand savaient que les Israélites ne sont pas intéressés par ce qui peut arriver à l'humanité et c'est pour cela qu'ils les ont envoyés dans les chambres à gaz. »

Qu'un chef d'Etat, ose ainsi justifier de nazisme donne à penser sur ses propres activités. Il est à souhaiter que l'ensemble de la communauté internationale exprime sa condamnation. Car il est des précédents, que nul n'oublie.

« Le socialisme est la seule réponse saine. Exproprions ceux qui exploitent encore le peuple tanzanien, ce qui inclura des Africains aussi bien que des Asiatiques (...). Ne donnez pas le commerce à des personnes privées noires. Donnez-le à la société. » Telle est la position du T.A.N.U. (le parti du président tanzanien Nyerere) (1) ; telle n'est pas, en revanche, celle du général Amin qui, « visité par Dieu », et prétextant des « sabotages » de la part de certains Asiatiques, décide d'exclure du pays toute une catégorie d'hommes, y compris des citoyens ougandais, sur critère de race, et de remettre leurs biens à des noirs (ceci évidemment sans toucher aux bénéfices des grandes compagnies étrangères qui contrôlent l'économie du pays).

Dans un numéro d'hypocrisie qui leur est coutumier, les pires racistes en France ou ailleurs ont sauté sur l'occasion offerte par Amin pour prétendre que tous (tous évidemment) les noirs sont racistes... M. Vorster, président d'un régime sud-africain qui maintient dans un état de quasi-esclavage une quinzaine de millions d'Africains et ne donne même pas le droit de vote à « ses » Asiatiques, y est allé de son indignation devant « cet acte le plus immoral » qui soit et cette expression du « racisme le plus flagrant ». On se demande décidément où s'arrêtera l'imposture.

Lionel LEBASCLE.

(1) Cf. Daily News (Dar-Es-Salaam), 25-8-1972.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9°) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6°) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10°) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

en bref

Nul regret

Il collabora à « Je suis partout » dès 1935. Après une longue amitié pour « l'Action française »... il écrivit après avoir vu le film « le Juif Süss », que « c'est réjouissant de voir pendre un juif, même au cinéma ». Puis il devint l'un des plus virulent propagandiste du nazisme sous l'occupation, ce qui lui valut d'être condamné à mort après la Libération.

Grâcié, Lucien Rebatet vient de mourir dans son lit, le 24 août. Son action, son œuvre, ses injures et ses dénonciations sont encore présentes à l'esprit de nombre d'entre nous : « pourfendeur de juif », admirateur de Pétain, il qualifia ainsi le fascisme (qu'il honora de tout temps) : « Une manière d'éducation sentimentale, un romantisme de la jeunesse... »

Ayant repris du service à « Rivarol », il ne cessa de clamer sa nostalgie, ses haines, son esprit revanchard. Il publiait aussi des articles (sous un pseudonyme) dans plusieurs autres feuilles d'extrême-droite.

La mort venue, un étrange concert de louanges salua ce nazi non repent : « Ordre Nouveau », « l'Union Royaliste », « l'Action Française » : autant d'officines, autant de condoléances affligées, que rapporte « Rivarol », dernier refuge de Rebatet.

C'est un signe des temps, peut-être, que, pour l'amour d'on ne sait quel art, certains journaux, oubliant la grande leçon de la Résistance, se laissent aller à exalter le « talent »

DIGUES bombardées, tortures, camps de concentration, déportations massives, villages détruits, populations massacrées, guerre biologique, chimique, bio-chimique, bactériologique : génocide. Au Vietnam, en Indochine, c'est la réalité quotidienne...

Hier, il y eut la Corée, aujourd'hui divisée. Puis le Vietnam, la violation des accords de Genève. Puis le Laos, puis le Cambodge... Pour chaque révolte contre la présence, l'agression américaine : l'occupation, la guerre, le sang.

Où cela s'arrêtera-t-il ? Question importante, quand on apprend d'un journal scientifique américain les prévisions des stratèges du Pentagone : « Spectrum » — tel est le nom de l'étude secrète — recommande en effet l'usage d'herbicides et de défoliants sur tous les continents — et l'Europe — pour « enrayer une attaque communiste ». Ce qui aurait l'inestimable avantage « de réduire le nombre d'Américains nécessaires pour réprimer un soulèvement éventuel »...

douteux de ce fanatique assoiffé de sang, à qui selon eux, on ne devrait imputer d'autre faute que le manque de discernement.

Menaces ?...

De sourdes menaces pèsent sur notre ami Sally N'Dongo, président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France, membre du Secrétariat national du M.R.A.P. Fin août une étrange conférence aurait réuni, pour discuter de son sort, des représentants de l'ambassade du Sénégal et certains éléments de la police française.

On ne pardonne pas à Sally N'Dongo, semble-t-il, son action inlassable pour la défense de ses compatriotes, sa dénonciation de tous ceux qui les exploitent à outrance, ou qui, ayant le devoir d'assurer leur protection, se désintéressent de leur sort. Récemment, il a publié un nouveau livre, « La Coopération franco-africaine » (dont nous reparlerons) où il analyse l'ensemble du processus qui amène les travailleurs africains en France. C'est cela, sans doute, qui a renforcé l'hostilité contre lui.

Face à toute tentative de porter atteinte à ses droits ou à sa sécurité, il faut qu'on sache que les antiracistes, les démocrates, sont solidaires de Sally N'Dongo.

La faute aux immigrés ?

Alphonse Daudet nous avait donné un sous-préfet poète... Les scandales de la V^e République nous donnent à voir un préfet (de région !) particulièrement perspicace. D'après M. Max Moulins, le proxénétisme et la prostitution dont souffrent la ville de Lyon et sa banlieue seraient le fait « d'un grand nombre de travailleurs immigrés célibataires, dont 60 000 Nord-Africains »... Pardi ! Il fallait y penser.

Au fait, Monsieur le préfet de région, et la loi sur les excitations à la haine raciale, vous connaissez ?

Vietnam

C'est loin... c'est près...

Avenue Kléber, à Paris, la négociation piétine, en raison du refus américain de « lâcher » Thieu et de procéder à l'évacuation totale du Vietnam. Pendant ce temps, le blocus et le minage des ports, la destruction du réseau hydraulique du Nord-Vietnam, le pilonnage à grande échelle par l'aviation sont autant de crimes qui repoussent toujours plus loin les limites de la barbarie.

Comment rester indifférent ? Le Vietnam est loin ? Peut-être. Mais il est aussi si près... Chaque coup porté au droit des peuples indochinois à disposer d'eux-mêmes est un coup porté à tous les peuples. Chaque enfant, chaque mère assassinés, chaque hôpital ou

école ou village vietnamien détruits, est un coup porté à l'humanité tout entière. Chaque degré de l'escalade meurtrière est un nouveau danger pour la paix mondiale.

Se taire ? Non. Ce serait se faire complice d'une entreprise d'extermination dont les victimes se chiffrent déjà par millions. Ce serait accepter d'autres interventions, d'autres génocides pour chaque velléité d'indépendance de nations décidées à prendre en main leur destin.

Il faut, aujourd'hui plus que jamais, réagir. Intervenir. Faire entendre notre voix. La joindre au chœur général pour imposer aux dirigeants américains la négociation, seule issue possible à la guerre d'Indochine. Participer à chaque initiative en faveur de la paix, individuellement, collectivement, est un devoir impératif. Il doit finir, ce long calvaire d'un peuple en lutte depuis un quart de siècle, victime d'une guerre injuste et injustifiable.

D.D.

Barbie : il reste l'O.N.U...

Barbie, le « boucher de Lyon », Barbie, l'assassin de Jean Moulin restera en Bolivie. Ainsi en ont décidé les militaires-dictateurs de ce pays, au mépris du droit international concernant les criminels de guerre. La demande d'extradition présentée par la France est rejetée. Et le gouvernement français, à notre connaissance, n'a élevé aucune protestation.

Le président de la République avait pourtant écrit personnellement au chef de l'Etat bolivien, le colonel Hugo Banzer. Il est vrai que cette lettre ne demandait pas explicitement l'extradition :

« Je ne doute pas de votre noble pays (...) et je vous dis ma confiance dans une proche décision du gouvernement bolivien qui, malgré les truquages utilisés par un homme vil, permettra à la justice d'exercer tous ses droits... »

Que va-t-il se passer maintenant ? Faut-il rappeler l'article III de la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, adoptée le 26 novembre 1968 par assemblée générale de l'O.N.U., et qui prévoit expressément l'extradition des criminels de guerre ?

Est-il nécessaire d'indiquer également que se tient en ce moment la 29^e assemblée générale de l'O.N.U. ?

Pourquoi la question n'y serait-elle pas débattue ? Et des décisions prises, conformes aux engagements pris par la France ?

Car enfin, il conviendrait de mettre fin à certaines protections « occultes » dont bénéficie depuis 1945 l'un des pires tortionnaires de la France occupée...

Apologie dans « Lui »

Un dénommé « R. Heydrich », demeurant à Strasbourg (?), écrivit à la revue « Lui » (N° 102, juillet 1972) pour lui signifier sa haine antisémite et conclure sa prose d'un « Sieg Heil » évoquant certaine sinistre période de notre histoire. Il ajoutait, entre deux injures : « Heureusement que les camps de la mort ont existé... ! »

« Incroyable mais vrai », aura été le seul commentaire de « Lui ». Etrange ! Nous pensions en effet cette feuille spécialisée dans un autre genre de littérature...

Que ces insultes, cette apologie du nazisme et du génocide ait paru dans le « courrier des lecteurs » n'excuse en rien la revue. Le seul fait de la publier l'engage en part entière, ne serait-ce que pour le nombre de lecteurs touchés.

Et une telle publication ne pouvait qu'encourager les émules des nazis à exprimer publiquement et longuement ce qui n'a, habituellement, qu'une diffusion limitée, sinon clandestine...

Le M.R.A.P. alerté par de nombreux lecteurs et amis indignés, a aussitôt protesté avec vigueur et a « demandé à la direction de « Lui » de rendre publique immédiatement une mise en garde à ses lecteurs, faisant savoir clairement qu'elle se désolidarise de cette intolérable provocation ».

Un texte pernicieux

Le M.R.A.P. a rendu public, le 29 septembre, le communiqué suivant :

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), a pris connaissance avec émotion du texte intitulé « L'Ecole de l'obscurantisme » publié le 22 septembre 1972 par le bulletin du Bureau d'Information Soviétique à Paris.

Il en réprovoque totalement la teneur. La critique du gouvernement israélien et du sionisme, qui relève de l'appréciation de chacun (aussi bien que l'attitude inverse) aboutit à de

M. Poniatowski et les Corses

Le 4 septembre dernier, M. Michel Poniatowski, secrétaire général des Républicains Indépendants, accusait publiquement une « Union corse » de se livrer au trafic de drogue ; plus, d'en posséder le quasi-monopole. Il se référait pour cela à un article paru dans la revue américaine « Time ». Nombre de personnalités se sont déjà élevées contre cette curieuse généralisation visant la population d'un département français. Nous reproduisons ci-dessous une mise au point que notre ami Serge Kriwkoski, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône du M.R.A.P., a fait paraître dans la presse marseillaise.

LA drogue et le racisme sont deux terribles fléaux dont souffre l'humanité, et que les honnêtes gens combattent avec vigueur.

M. Michel Poniatowski, bien maladroitement — c'est le moins que l'on puisse dire — pour tenter de dénoncer la drogue, est tombé dans le panneau raciste.

En effet, le secrétaire général des Républicains Indépendants, en révélant, avec fracas, l'existence d'un certain réseau clandestin de trafiquants de la drogue, dénommé soi-disant : « Union corse », n'a pas hésité à reprendre à son compte les vieux clichés jaunés du « Corse-truand » comme d'autres considèrent que tous les juifs sont des usuriers et les Arabes des voleurs...

On peut difficilement admettre que le responsable national d'une formation politique, qui vient de voter une loi condamnant sévèrement la diffamation et l'injure envers un groupe de personnes à raison de leur origine, ait cédé au préjugé raciste qui consiste à attribuer un crime atavique à une minorité ethnique.

Tout en dénonçant les méfaits de la drogue, il aurait été plus digne, pour ce paladin des grandes causes, descendant d'un maréchal d'Empire, au lieu de jeter un discrédit sur une partie de nos compatriotes, de prendre du service dans les rangs des combattants antiracistes, afin de détruire les mythes qui ont fait tant de mal à la France.

Serge Kriwkoski.

dangereuses déformations si elle ne se maintient pas sur le plan de l'analyse politique et du débat idéologique loyal.

En particulier la méthode qui consiste à juger de ces problèmes en se fondant sur des commentaires religieux millénaires est à la fois antiscientifique et pernicieuse. On peut découvrir dans toutes les religions, à un moment ou un autre de leur évolution, des formules exprimant l'intolérance. Mais il est contraire aux données objectives actuelles d'y recourir pour caractériser le contenu de ces religions, moins encore le comportement des hommes et des Etats.

En s'élevant contre ce document consternant, le M.R.A.P., qui combat tout racisme avec une égale rigueur où qu'il se manifeste, estime devoir protester non moins fermement contre les campagnes antiarabes qui se déchaînent en France sur des bases tout aussi condamnables ; il déplore en outre certaines prises de positions unilatérales qui, établissant une sélection parmi les victimes de conflits, de discriminations ou de brimades, ignorent délibérément certaines d'entre elles et semblent s'inspirer en grande partie de considérations politiques.

Soucieux d'une meilleure compréhension entre tous les hommes, gage de paix et de progrès, le M.R.A.P. exprime le souhait sincère que les autorités soviétiques compétentes prennent les mesures nécessaires pour remédier aux effets et aux conséquences néfastes d'une telle publication.

Exceptionnellement, à la place de l'habituel dossier, « Droit & Liberté » vous offre ce mois-ci un « poster » antiraciste.

Il répondait à un besoin : les comités locaux du M.R.A.P., les maisons de jeunes, les établissements scolaires souhaitaient disposer d'un tel moyen pour affirmer la permanence de leur opposition aux discriminations et aux préjugés racistes, et susciter la réflexion de ceux qui, serait-ce fugitivement, apercevraient ce message simple.

Cette affichette peut être apposée dans n'importe quel lieu public : bureau, boutique, salle de réunion, foyer, etc. Nous sommes persuadés que nombre de nos lecteurs auront à cœur de la mettre en bonne place.

Si vous en voulez plusieurs, demandez-les à « Droit & Liberté », qui les diffuse au prix de 1 F l'exemplaire (elles existent en brun et en vert).

Dites-le avec ce poster...

...et avec des vignettes

Sur le même thème viennent d'être également éditées des vignettes autocollantes (10 cm x 7 cm), pouvant aussi bien attirer l'attention sur un mur que décorer un cahier, un livre, une serviette de cuir... (les 5 : 1 F).

Des faits qui...

■ Treize tombes saccagées, pierres brisées et renversées : c'est le bilan de l'odieuse profanation commise au cimetière juif de Belfort, en juin dernier. Cet acte antisémite venant après la découverte de sigles « S.S. » sur le monument aux déportés juifs de Belfort, la communauté juive en vient à se demander quelle organisation ouvertement fasciste a pu agir ainsi. Plainte a été déposée et le ministère de l'Intérieur saisi.

■ Emission « humoristique » à Europe n° 1, le dimanche matin 27 août : dans une parodie de jeu radiophonique, la personne qui tient le rôle de l'auditrice fait étalage de son âpreté au gain ; on lui demande son nom ; il a une consonnance juive ; tout le studio éclate de rire...

■ Arrivé en France le 20 mars dernier, M. Angel Luis Rodriguez, ouvrier typographe espagnol, réfugié politique, s'est vu proposer à la préfecture

de police le « marché » suivant : un salaire, un appartement et une carte de travail en échange de sa « collaboration ». Cela se passait le 7 septembre. M. Rodriguez a refusé et a été obligé de quitter la France.

■ Lu dans *Le Hérisson* du 3 au 9 août 1972, sous la plume de Serge Paul : « Notre pays devient, à la vitesse grand V, le dépotoir des races et des sous-races... Ne conviendrait-il pas de garder certaines contrées comme réserves de civilisation?... Comme je suis actuellement en Bretagne, je pense que cette belle région (*sic*) pourrait devenir une des réserves idéales. » Et vive Hitler!

■ Regain d'antisémitisme en pays flamand : la revue *Knack*, d'Anvers publie en couverture une photo représentant trois juifs barbus sous ce titre : « Gagner de l'argent sans travailler. » Quelques semaines plus tôt, dans un

domaine privé, avait été inauguré un « champ d'honneur » dédié aux Waffen S.S. flamands de sinistre mémoire. De nombreuses personnalités et organisations ont vivement protesté.

■ Chef de file des partisans de la réduction du nombre des étrangers résidant en Suisse, M. James Schwarzenbach se propose de relancer son offensive. Or, il a déjà été désapprouvé en 1970 par la majorité des citoyens suisses... Pourtant, on ne saurait minimiser son action, qui suscite en Suisse un certain courant xénophobe.

■ Deux poids, deux mesures : successivement devant le même tribunal correctionnel à Paris, « Hervé », ancien pompier devenu clochard, écope huit jours de prison ; et « Juan », ancien marin-pêcheur espagnol, devenu vagabond, se voit infliger un mois de prison. Pour le même délit.

■ Bel exemple de fraternité : l'évêque de Lille a offert l'église des Dominicaines aux Musulmans pour la convertir en mosquée.

■ Plus de 10 000 juifs, sur 535 000 établis à Los Angeles, aux U.S.A., vivent dans une très grande pauvreté, révèle *l'American Jewish Chronicle*.

■ Curieuse façon d'évoquer la Seconde Guerre mondiale dans une nouvelle publication d'*Alpha pour tous* : *La dernière guerre*. L'auteur du texte est le lieutenant-colonel de l'armée helvétique, Eddy Bauer, réputé pour son peu d'hostilité à l'hitlérisme durant les hostilités.

■ Lue dans la revue *Big Farm Management*, cette publicité de la banque Barclay : « Travaillant outre-mer, j'ai pu faire des économies. Maintenant, je rentre riche chez moi... » L'illustration représente un « indigène » tirant l'heureux bénéficiaire dans un pousse-pousse.

donnent à penser

LA SANTÉ DES MIGRANTS

« L'opinion publique, facilement xénophobe, au mieux seulement tolérante, imagine l'immigration des travailleurs étrangers comme la contribution généreuse de nos sociétés industrielles aux pays sous-développés. Cette notion est fautive, dangereuse, malhonnête. Au corps médical, qui constate sur l'homme les conséquences souvent désastreuses d'une politique d'immigration laissée au hasard, de rendre compte objectivement de la situation... »

Ainsi commence « La Santé des Migrants » livre publié dernièrement par le Comité médical et médico-social d'aide aux migrants, aux éditions « Droit et Liberté ». Ce petit livre, vous ne pouvez l'ignorer : il vous concerne, il nous concerne tous. Il doit être lu, pour saisir l'importance de cette question. D'ores et déjà la presse en a rendu compte en termes élogieux. Mais sa diffusion est la tâche de tous. Aux militants, il apportera la documentation de base indispensable... A ceux qui, conditionnés par la propagande xénophobe, colportent des notions fausses, il apportera l'information objective indispensable.

UN LIVRE A LIRE et A DIFFUSER

BON DE COMMANDE

M.....
Adresse
passe commande deexemplaires du livre LA SANTÉ DES MIGRANTS
● au prix de 7 francs l'un (jusqu'à 9 exemplaires)
● au prix de 5,60 F l'un (commandes atteignant ou dépassant 10 exemplaires)
soit un montant total de F
Paiement par : ● chèque bancaire ● chèque postal ● mandat (rayez les mentions inutiles).
[Adresser le bon de commande et le paiement à « Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e).
C.C.P. 6070-98 Paris]

« SANTÉ PUBLIQUE »



Le décor...



Roger Pierre et Jean Mercure (de dos) dans « Santé Publique ».

AU Théâtre de la Ville, on est en pleines répétitions. On s'agit. C'est qu'un programme très chargé est prévu pour la rentrée 1972-1973 : « Le Cid », « L'île Pourpre », et dans l'immédiat « Santé publique », de Peter Nichols, dans une adaptation de Claude Roy et une mise en scène du directeur de ce théâtre Jean Mercure.

Je cherche à voir Jean Mercure pour qu'il nous entretienne de la pièce de Nichols, que j'ai lue et qui m'a frappée par son caractère humain, antiraciste.

C'est parce que Jean Mercure est un ami du M.R.A.P. qu'il a pris sur son précieux temps pour me recevoir.

Jean Mercure nous dit...

Un authentique homme de théâtre. Un authentique homme tout court. Il me raconte l'idée centrale de « Santé publique » :

— Ce sont les réactions des malades dans un hôpital, face à la maladie et à la mort. Ce que j'ai trouvé intéressant, sain et utile, c'est la façon dont Nichols a envisagé la maladie et la mort sous un angle comique.

« On pense trop à la mort et pas assez à la vie. C'est un sujet qui nous concerne tous. Tout ce qui se passe dans cette pièce peut nous concerner. C'est une sorte de farce en même temps qu'une tragédie.

« Il y a trois niveaux : l'action réelle d'une part, et, d'autre part, son sous-produit offert sous une forme édulcorée et lénifiante par la télévision ; le troisième niveau est constitué par une espèce de choryphée, qui fait le lien entre l'action réelle et celle plus frelatée : c'est un infirmier qui juge et commente sans arrêt. »

Voilà situés la pièce, son action, son thème. Mais il n'y a pas que le problème de la vie et de la mort, il me semble que cette pièce est dirigée nettement contre le racisme : le personnel hospitalier étant de couleur, les préjugés de certains malades vont bon train. Je demande à Jean Mercure de s'exprimer sur cet aspect :

— Dans la mesure où un hôpital est un microcosme de la société, il y a une

certaine promiscuité entre les races... On y voit les réactions primaires des petites gens, leurs préjugés.

« Ce sont les gens les plus simples qui sont souvent les plus racistes. Il peut y avoir des raisons d'être raciste tenant aux classes sociales. Le racisme est souvent viscéral dans les couches modestes.

« Il n'y a aucun racisme anti-blanc chez les infirmières noires ».

Il est compréhensible que ces condamnés à une mort prochaine réagissent ainsi. Face à la mort, comme en présence du personnel, c'est de la peur qu'ils manifestent. Devant l'insécurité de la vie, ils prennent des boucs émissaires pour se rassurer et projeter sur eux leurs sentiments de malaise. C'est l'acquis social imprégné de préjugés, c'est un réflexe inné de peur devant l'inconnu (de la mort) et l'étranger (l'autre, différent) qu'ils expriment.

D'autre part, les problèmes du racisme sont abordés sur un mode « édulcoré » pour reprendre la pertinente expression de Jean Mercure, dans le feuilleton de télévision (amours contrariées d'un médecin blanc et d'une infirmière noire qui finiront bien). Cette dernière forme représente, comme le souligne Jean Mercure, « une manière fautive d'arranger le problème. C'est à l'eau de rose ».

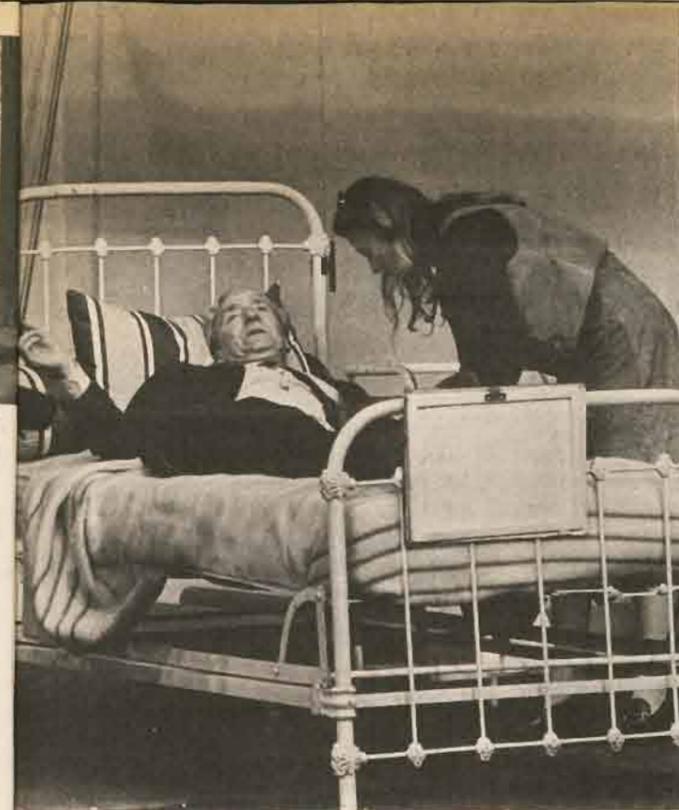
Le metteur en scène me parle de l'auteur, Peter Nichols, en des termes qui pourraient s'appliquer à lui-même :

— Il a un sens de l'authenticité, il va très loin, il ne force pas le trait. Rien n'est jamais là pour l'effet, mais on est souvent stupéfié par la force du trait. Dans cette pièce, il a voulu témoigner de ce qu'il a vu. Père d'un enfant débile, il a fréquenté les hôpitaux. Il a dû recevoir un choc.

Un choc. Jean Mercure m'avouera, qu'il en a subi un qui a sans doute orienté toute sa vie. Ce choc, c'est le nazisme. « C'était sans doute une obsession inconsciente chez moi. »

Il prend une liste des spectacles qu'il a interprétés ou réalisés depuis ses débuts, vers 1941 jusqu'à ce jour, et il s'aperçoit, qu'en trente ans, ses recherches théâtrales

Dominique KRIWKOSKI.



Jean Mercure pendant une répétition.

LA DISTRIBUTION

Mise en scène : Jean Mercure.
Scénographie : Nicolas Politis.
Musique : Marc Wilkinson.

Malades :

Jean Mercure.
Jean-Marie Bon.
Bernard Véran.
Benjamin Bruce.
André Weber.
Maurice Chevit.

Personnel hospitalier :

Rhdi Théau.
Isa Mercure.
Maité Vaudrin.
Nadia Barentin.
Madeleine Clervanne.
Roger Pierre.

Médecins :

Olivier Hussenot.
Dominique Jayr.
Yvan Labejof.
Max-Olivier Cayre.
Jean Deline.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

L'arme du rire

J'ai aimé traduire, puis adapter, la pièce de Peter Nichols, parce qu'à chaque ligne elle touche et fait mouche. Jean Mercure avait senti comme moi, en la voyant d'abord au **National Theatre** de Londres, puis en l'étudiant, à quel point cette pièce « typiquement anglaise » (l'humour devant la souffrance, la maladie, la mort, « l'humour, politesse du désespoir ») est en même temps une pièce universelle.

Je suis en général assez opposé à la « francisation » d'une œuvre étrangère, à l'idée de déraciner et dépayser une œuvre nourrie d'une atmosphère nationale, des mœurs, de la culture, du climat d'un autre pays.

Mais plus je relisais l'œuvre de Peter Nichols, plus je m'apercevais que les problèmes humains et les problèmes sociaux qu'elle évoque, derrière les apparences si brillantes d'une pièce comique et d'un réalisme stylisé, sont nos problèmes aussi.

Je ne parle pas seulement des attitudes des êtres devant la maladie, la mort. Mais le système de Sécurité sociale anglais est très proche du nôtre. Notre ministère de la Santé publique et notre Assistance publique ont les mêmes problèmes à résoudre que la **National Health** anglaise. Et dans la vie actuelle, les Anglais ont, comme les Français, un problème du racisme. Beaucoup d'infirmières des hôpitaux britanniques sont Jamaïcaines ou de la Trinidad ? Mais en visitant nos hôpitaux pour préparer ma version de la pièce, je constatais que beaucoup d'infirmières ou de filles de salle sont Martiniquaises ou Africaines. Dans la pièce originale de Nichols, le malade atteint d'un cancer qui s'appelle Mackie, ou l'ancien « colonial » qui s'appelle Ash, dérivent, détournent en mépris pour les « indigènes », en hostilité à l'égard des jaunes, des noirs ou des Indous, la souffrance de leur vie ou l'échec de leur destin. Leurs attitudes, leurs propos, nous les avons retrouvés et entendus, hélas, bien souvent en France. La santé publique des grandes nations d'Europe est toujours menacée par ce virus qui se répand partout : le racisme.

Peter Nichols ne cherche pas à nous immuniser ou nous guérir de ce virus-là avec des prêches moralisateurs, avec de pieuses exhortations. Il montre ce qui est, il fait entendre ce qui se dit. Et son œuvre est en même temps une leçon de courage, de compassion sans sensiblerie, mais aussi une leçon de fraternité. Ce que j'ai essayé en la transposant en France, avec l'amicale collaboration de Peter Nichols lui-même (qui depuis quelques années vit une partie de l'année en Dordogne, et l'autre à Londres) c'est d'exprimer « en français dans le texte » toutes les tonalités de cette pièce si riche. La moins forte n'étant pas — aussi valable à Paris qu'à Londres — la dénonciation par l'absurde de la folie raciste. Et qu'un homme qui va mourir puisse encore, devant la mort, considérer certains de ses semblables comme des « inférieurs ». Que les vivants soient tous mortels, mais qu'il y en ait encore qui font du temps de la vie le temps du mépris.

Claude ROY.

MULTIPLE AMÉRIQUE

Plusieurs westerns nous sont offerts en cette période de rentrée.

« Les Collines de la terreur »

Un Indien humilié et provoqué par un shérif tue ce dernier; aussitôt treize justiciers blancs se lancent sur les traces du mépris. Commence alors une sorte de poursuite en désert clos; en effet, connaissant toutes les ressources de ce désert, peu à peu, Chato, de chassé deviendra chasseur. La fatigue, la soif et quelques ruses vont épuiser l'un après l'autre ces treize demi-dieux qui ne manqueront pas cependant, au passage, de violer la femme de l'Indien... Et c'est en répandant parmi ses poursuivants la mort, la panique et la discorde que Charles Bronson, Apache d'une criante vérité, demeurera le survivant — vengé — de cette histoire cruelle et magistralement réalisée par Michael Winner. J'ai noté, à propos de ce film, la conclusion fielleuse du critique cinéma de *Minute*: « Certes, le nouveau dada des producteurs de western est de blanchir les Peaux-Rouges. Ce n'est qu'une mode: lorsque le public en sera saturé, elle passera comme les autres, même si cela dépense la Fonda. » Voilà le sort des Indiens, spoliés, plus ou moins ouvertement exterminés, vite résolu... D'ailleurs, ceux qui pourraient trouver ce film réconfortant, parce que d'une certaine manière, il lutte contre le racisme, ne sont « que de délirants obsédés qui décèleraient les stigmates du racisme jusque dans les *Malheurs de Sophie* ». Ainsi, même par le biais du compte rendu d'un film, *Minute* ne perd pas de vue ses objectifs monstrueux et distille son endoctrinement...

« La poursuite sauvage »

Des Indiens et des blancs encore aux prises dans: *La poursuite sauvage* de Daniel Mann. Un vétéran de la guerre de Sécession recherche les Indiens et les blancs (comancheros) qui ont massacré sa femme et ses quatre enfants. L'étude psychologique de cette aventure assez

intéressante porte surtout à vrai dire, sur les rapports entre le fermier justicier et ses hommes de main.

« Jeremiah Johnson »

C'est avec *Jeremiah Johnson*, de Sydney Pollack, que le public a une image quasi parfaite du genre western. Vers 1800, un trappeur nommé Johnson, parti vivre en montagne, épousa une In-



(D.R.)

Charlie Chaplin dans « Le Dictateur ».

dienne « Flathead », qui fut ensuite tuée et mutilée par des Indiens « Crow ». Son époux passa sa vie à la venger et ses exploits prirent des proportions de légende. En fait Johnson, loin de la civilisation de son temps, va essayer de découvrir une raison de vivre et d'assumer sa condition. Le plus intéressant de cette histoire — véridique — est, à mon sens, la description concrète des rapports entre blancs et Indiens, ainsi qu'entre tribus indiennes, à cette époque.

Ce récit dépouillé, profondément lyrique et humain, est à souligner pour son objectivité et son courage.

« Le Dictateur »

Je vous signale enfin quelques films dont on dit le plus grand bien. Ainsi, n'omettez pas de voir — ou de revoir — *le Dictateur*, réalisé par Charlie Chaplin

en 1940, au temps où l'Amérique hésitait encore à entrer dans la coalition antihitlérienne. Dans sa dernière apparition en « Charlot », Chaplin parodie le système fasciste et ridiculise Hitler dans un chef-d'œuvre de comique poignant. Oui! voilà un film politique percutant de drôlerie et de férocité!

Amérique...

Thèmes politiques aussi dans *Le plus beau jour de ma vie*, de Gordon Davidson. C'est le procès d'un des neuf Américains qui ont brûlé au napalm des livrets militaires. Par la voix de ce condamné, le père Berrigan, c'est la loi, l'église, la guerre, qui sont mises en accusation. Beau et courageux.

L'Amérique toujours, avec ses outrances, ses vices, son génie...

Comment fabrique-t-on un sénateur américain? *The candidate* (ou *Votez McKay*) de Michael Ritchie, nous l'explique. Les jeux politiques, leur perversion, leur cruauté composent cette étude satirique et violente de la « démocratie » outre-Atlantique.

L'Amérique minable, conditionnée dans ses moindres gestes, polluée par l'intoxication mentale, le monde des « paumés », la bagarre des pourris et le pourrissement des autres, c'est tout cela que Stuart Rosenberg peint, magistralement, dans *W USA*. Cette histoire de radio privée au service d'un mouvement « surpatriote » et de ce fait ultra-chauvin, raciste, moralisateur, est courageuse et surtout merveilleusement interprétée.

Marie-France ANTOK.

Avez-vous renouvelé
votre abonnement
à

**droit &
liberté**

PIERRE BRASSEUR

Qui n'a aimé ses interprétations? S'il est des artistes ayant fait pratiquement l'unanimité sur leur œuvre, Pierre Brasseur fut de ceux-là...

Nous avons demandé au metteur en scène Louis Daquin de nous parler de l'homme et de son métier à propos du film réalisé en 1950: « Maître après Dieu », qui traitait magnifiquement du racisme.

UN monstre sacré! L'expression fut reprise par tous ceux qui dans la France, sur les ondes, évoquaient avec émotion la disparition de Pierre Brasseur.

On peut regretter cette habitude de masquer la réalité.

Un grand artiste, oui, dont le comportement n'avait rien de monstrueux, mais parce qu'il était grand, il subissait peut-

être plus difficilement que d'autres, les contraintes nées de ce choix qu'il avait fait d'un art — et aussi d'un métier — où tout ne devrait être que passion, générosité, offrande, recherche désordonnée, autant de nobles exigences qui rejettent ceux pour qui théâtre, cinéma, doivent être aussi et encore sources de profits.

Les tourments nés de ces frustrations et contradictions quotidiennes et les comportements qu'ils provoquent ne sont pas du domaine du sacré mais les conséquences d'une réalité socio-économique à laquelle ne peut échapper l'artiste.

Un film: « Maître après Dieu », nous rapprocha quotidiennement pendant plusieurs semaines. L'homme aimait le sujet. L'artiste avait mesuré les difficultés d'un rôle qui devait trancher avec ceux qu'on lui avait confiés jusqu'à ce jour. Ce fut une adhésion totale, sans réserve.



Pierre Brasseur dans « Maître après Dieu ».

Malgré un financement insuffisant, je décidais cependant de réaliser le film, quitte à sacrifier certaines ambitions techniques. Je voulais tourner « Maître après Dieu ». Lui aussi. Il accepta de recevoir le tiers du cachet que justifiaient son talent et sa valeur. Il accepta même de mettre en participation la moitié d'un salaire déjà dérisoire. Il savait que sans lui le film n'aurait pas pu se faire. Ainsi sont les prétendus monstres sacrés.

Louis DAQUIN.

Lu... Vu... Entendu...

■ Le Conseil d'administration du Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (C.L.A.P.) s'est réuni le 10 septembre. Il a «... constaté que dans le domaine de l'alphabétisation les réalisations sont très insuffisantes, ... faute de moyens ».

■ Lu dans « Clair-Foyer » de septembre, un article consacré aux travailleurs immigrés et intitulé: « Le Racisme, ça existe ».

■ Un disque de Pierre Dieghi, qui chante Boris Vian (admirable) et Raoul Perez, chez M.F. AS721729. Collection: Temps présent.

■ Relevés, parmi les dernières publications des Editions Sociales: « La Culture au présent », de Roland Leroy. 256 pages (15 F). « Méthodes et techniques de travail en histoire littéraire », de Jean Perus. (15 F) et, enfin, « L'Afrique Noire », T. 3. « De la colonisation aux indépendances » (1945-1960), de Jean Surret-Canale.

■ Une rue au nom de l'écrivain et poète André Spire, qui fut membre du Comité d'honneur du M.R.A.P., a été inaugurée le 17 septembre à Aravay (Loir-et-Cher).

■ Au Théâtre de l'Est Parisien, 15 et 17, rue Malte-Brun, Paris (20^e), reprise (du 11 octobre au 31 décembre 1972) de « Sainte Jeanne des Abattoirs » de Bertolt Brecht; mise en scène de Guy Rétoré.

■ Vu au festival d'Avignon, « La terre battue », pièce d'un jeune auteur algérien, Boudjama Boubada.

■ Promotion Féminine et Développement signale la reprise des cours au Centre de Formation des jeunes femmes et jeunes filles étrangères, le lundi 2 octobre à 9 h 30 pour les jeunes et le lundi 9 octobre à 9 h 30 pour les adultes. 129, av. Foch, Fontenay-sous-Bois.

■ Des journées du cinéma africain ont eu lieu à Venise dans le cadre du Festival les 1^{er}, 2 et 3 septembre.

ALBERT COHEN

O vous, frères humains

« Une émotion intense nous étreint à cette lecture...
Peu de textes portent en eux une telle qualité rédemptrice »

J.D. Wolfrohm - France-Soir

GALLIMARD

Le « bois d'ébène », l'or et le sang



CET ouvrage étudie l'esclavage et la traite et en montre les principales étapes : histoire, hélas ! presqu'aussi ancienne que celle de l'humanité (1).

Les Egyptiens vont déjà dans la région du Haut-Nil, le pays de Kouch, chercher des esclaves qui deviendront esclaves publics, propriété du pharaon ou esclaves distribués en récompense aux meilleurs guerriers du souverain. La Nubie est un réservoir de main-d'œuvre pour le monde antique. Toutefois, si la possession d'esclaves noirs est considérée comme un signe de distinction, les esclaves blancs, peuples emmenés captifs, sont les plus nombreux chez les Grecs et les Latins. Beaucoup d'esclaves gaulois à Rome.

Le christianisme proclamera qu'il n'y a plus ni Grec, ni Juif, ni homme libre, ni esclave, mais ne mettra pas en cause le principe même de l'institution esclavagiste et recommandera aux esclaves la soumission à leurs maîtres.

Le Moyen Age connaît la traite transaharienne qui amène du centre de l'Afrique des esclaves noirs et païens en Afrique du Nord. Sous l'impulsion d'Henri le Navigateur, les Portugais franchissent le cap Bogador et ramènent d'Afrique des esclaves pour défricher leur pays, en grande partie inculte et couvert de forêts au XIII^e siècle.

Le XVI^e siècle — « le siècle d'or » ibérique — va donner à la traite d'esclaves des formes et un essor nouveaux. Les Espagnols ont conquis la partie tropicale du Nouveau Monde. Les Indiens supportent mal le dur travail des mines et des moulins à sucre ; ils périssent en grand nombre. En partie par intérêt, en partie par pitié, on a l'idée de les remplacer par les noirs d'Afrique, habitués aussi au climat tropical, plus actifs et plus robustes. Le dominicain Las Cases le suggère (et regrettera ensuite sa suggestion) ; en fait avant qu'il ait exprimé son avis, on avait déjà fait passer des esclaves noirs en Amérique : utilité pratique d'abord, justification morale... ensuite.

Les noirs travaillent aux mines d'or où le rendement d'un an de travail rembourse leur prix d'achat. Les usines à

sucré du Brésil et de l'Amérique espagnole ont de plus en plus besoin de noirs. Vu la vie qu'il mène, un esclave ne dure guère plus de sept ans !

Le XVIII^e siècle et le début du XIX^e seront l'âge d'or de la traite ; elle prend un grand essor et s'organise méthodiquement. On échange des cotonnades spécialement fabriquées pour cet usage, des perles de verre, de la poudre, des fusils, des alcools contre des noirs en s'adressant aux chefs locaux de la côte d'Afrique. Pour se procurer des esclaves afin de les échanger contre ces marchandises convoitées, ces chefs africains furent poussés à intensifier la traite intérieure et à multiplier les guerres pour faire des prisonniers.

TO BE SOLD & LET
BY PUBLIC AUCTION,
On MONDAY the 18th of MAY, 1829
UNDER THE TREE
FOR SALE,
THE THREE FOLLOWING
SLAVES,
HAMILTON, about 30 Years old, a very good looking Man, strong, and Good Character.
WILLIAM, about 25 Years old, a Labourer.
NANCY, an excellent House-woman and Nurse.
The Auctioneering is "LAWRENCE" Esq. and the Auction is held at 10 o'clock.

A vendre, les trois esclaves suivants...

Ainsi se développe le « trafic triangulaire » : marchandises amenées d'Europe en Afrique, « noir passage » pour amener les noirs d'Afrique en Amérique, retour avec du cacao, du sucre et autres produits rares achetés avec l'argent de la vente des esclaves. Le « noir passage » est atroce, moins peut-être par suite de mauvais traitements systématiques que de l'entassement dans un espace restreint, de la saleté, des coups de roulis qui projettent les esclaves contre la coque, des fers qui les meurtrissent.

A partir du XVIII^e siècle, l'esclavage va être contesté et la traite aussi. Certains religieux s'élèvent contre son caractère inhumain. En France, les « philosophes », Montesquieu entre autres, stigmatiseront l'esclavage et la traite. En Angleterre, certains milieux méthodistes s'élèveront contre la traite, et Wilberforce la condamnera éloquemment

aux Communes. Mais il reste à faire passer dans les faits la condamnation de l'esclavage par la Convention, et de la traite par le Parlement anglais.

Les Antilles et les Etats-Unis continueront à avoir besoin de contingents « frais » de noirs, car les conditions de vie des esclaves sont telles que la mortalité l'emporte sur la natalité. Cependant, à mesure que le Sud décline économiquement et que l'on se tourne vers l'industrie plus que vers les grandes monocultures, la « faim de noirs » devient moins forte, ce qui favorise les sentiments humanitaires.

Une fois la traite terminée l'esclavage a-t-il disparu ? Il existe encore dans certaines régions d'Afrique à société hiérarchisée. De plus, la colonisation s'est organisée et le travail forcé a parfois été presque aussi cruel et meurtrier que l'était l'esclavage. Il existe encore des esclaves en Ethiopie et en Arabie. Mais la S.D.N. puis l'O.N.U. ont obtenu de leurs membres qu'ils prennent l'engagement précis de lutter contre l'esclavage.

Quelles traces l'esclavage et la traite ont-ils laissées ? Ils ont certainement affaibli l'Afrique, mais sans entraîner le désastre démographique qu'on eût pu craindre. Ils ont contribué à l'éparpillement des Etats en favorisant les guerres. Ils ont introduit dans la population américaine une proportion importante de noirs et de mulâtres.

Ils ont contribué à répandre le racisme ; on justifiait par le mépris l'injuste traitement infligé aux noirs : arguments théologiques (la malédiction de Noé contre Cham), anthropologiques (angle facial entraînant une infériorité intellectuelle), etc.

L'esclavage n'existe plus guère mais c'est à nous de lutter contre les séquelles psychologiques qu'il a laissées, même les plus subtiles.

Ce livre a le double mérite d'éclairer un chapitre encore mal connu de l'histoire humaine et de nous rappeler nos responsabilités.

Marguerite BONNE.

(1) Hubert Deschamps : « Histoire de la traite des noirs, de l'antiquité à nos jours » - (Fayard).

Histoire des juifs de France

L'HISTOIRE des juifs de France est une partie de notre histoire nationale, a écrit Ernest Renan. Il n'y a qu'à consulter la table des matières du livre du professeur Blumenkranz « L'histoire des juifs de France » dont la parution est prévue pour juin dans la collection Franco-Judaica, chez Privat, pour s'en convaincre.

C'est toute une équipe de spécialistes qui s'est attelée à la lourde tâche d'étudier le judaïsme français depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Citons, entre autres, les contributions des archivistes Gilbert Cohen et Georges Weill pour la Lorraine et l'Alsace, tandis que le problème des juifs du Sud-Est a été plus particulièrement examiné par Hughes-Jean de Dianoux, et ceux du Sud-Ouest par Elie Szapiro. La période allant de la Révolution à nos jours est l'œuvre de F. Delpech, C. Klein, W. Rabi, Olga Wormser, Roger Berg. Quant au responsable, B. Blumenkranz, dont les ouvrages récents : « Les auteurs chrétiens latins du Moyen Age sur les juifs », « Juifs et chrétiens dans le monde occidental » lui ont valu une notoriété méritée d'expert en judaïsme, il nous parle de l'époque qu'il connaît bien : les juifs au Moyen Age.

Un ouvrage à lire.

D.K.

FESTIVALS D'ÉTÉ

PARIS n'est plus, l'été, une ville morte et le succès que remportent des manifestations comme le Festival du Marais ou le Festival estival de Paris montre toute l'importance d'une animation culturelle de qualité à l'intention des touristes venus des quatre coins du monde et que rassemble un commun amour de Paris et des arts.

D'un programme chargé j'ai retenu, cette année une sublime « Cléopâtre captive », en l'hôtel d'Aumont, et « Mangeront-ils » pièce subtilement ironique aux résonances profondes d'actualité, de Victor Hugo, en la Grange de l'Aigle d'Or. Les concerts furent nombreux et le cadre des églises des Blancs-Manteaux, des Billettes ou Saint-Gervais servait à merveille les orchestres de J.-F. Paillard, Aldo Ciccolini, ou les percussions de Strasbourg...

Je veux donner un remerciement tout particulier à Gabriel Dussurget pour nous avoir restitué « Esther » de Racine avec la musique de scène de J.-B. Moreau, dont la réalisation fut parfaite, l'intérêt indiscutable et la distribution inoubliable. Ce drame du racisme prenait, à l'éclairage des événements actuels une lumière toute particulière qui n'échappa point à la grande

majorité d'un public enthousiaste et conquis.

Le septième Festival estival de Paris a consacré une large partie de ses programmes à Heinrich Schütz, et ce fut l'occasion d'entendre de rares partitions de cet excellent musicien, dont l'hommage rendu par la Capella Vocale de Hambourg en la Sainte-Chapelle. Gros succès aussi pour Maurice Bourgue, dont le hautbois musical et volubile s'harmonisait parfaitement avec la puissance de l'Orchestre de Paris excellentement conduit par Daniel Barenboim (Salle Pleyel).

En conclusion, un concert de cet orchestre dirigé par Theodor Guschlbauer, avec le soporifique premier concerto de piano de Brahms défendu sans chaleur par Dominique Merlet, mais dont l'exécution de la 9^e Symphonie de Schubert fut un régal. Cette œuvre posthume donnera lieu à un enregistrement que nous attendons avec impatience chez Erato.

Les festivals d'été sont une réalité désormais ; la vocation de Paris est d'associer ainsi l'Histoire et les Arts pour une compréhension meilleure de tous ses visiteurs.

Bernard SANNIER-SALABERT.

Médailles

Des hommes et la paix

LA Monnaie de Paris continue ses frappes sans souci des vacances, des modes et des passions... Sous la direction rigoureuse de M. Pierre Dehay, elle aura vu sa production passer de 14 éditions en 1962 à plus de 200 médailles en 1972, tandis que le jeune Club de la Médaille, si attractif, réunit actuellement plus de 3 500 abonnés. Le choix des sujets est aussi important que celui des artistes ; cette sélection faite, le soin apporté aux frappes est un des plus sûrs garants de réussite.

J'ai retenu dans les nouvelles propositions une sélection qui, une fois encore, démontre ce souci d'universalité de la Monnaie :

Giacomo Leopardi, œuvre de Ricardo Scarpa, qui commémore le célèbre poète italien.

Un **Smetana**, de William Schiffer d'une facture puissante et symbolique.

La remarquable effigie de **Gustave Dore** que l'on doit à Raymond Joly, qui a su s'effacer derrière l'énorme personnalité de ce dessinateur qui fut, lui aussi, un merveilleux graveur.

Poursuivant sa série des arrondissements de Paris, la Monnaie propose en cette livraison le XIX^e, le XVIII^e et le XVI^e, signés de Maurice Delannoy.



C'est Marcel Bosc qui a réalisé la médaille consacrée à **M. Dag Hammarskjöld**, secrétaire général de l'O.N.U. qui trouva la mort en fonctions, victime d'un accident d'avion en Rhodésie du Nord, en 1961. C'est sur l'image de ces deux colombes se rejoignant au-dessus de la planisphère, gage d'une paix possible mais combien fragile, que je veux conclure en saluant la richesse et la diversité d'une production à la qualité constante, témoignage impérissable de la reconnaissance des hommes envers ceux qui ont « marqué » leur temps.

B.S.S.

N.B. : Vous pouvez écrire à « Droit et Liberté » pour tous renseignements sur le Club de la Médaille.

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE INDEMAILLABLE
OU
MAILLE LISSE EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e - Tél. : 744-67-59.

LE PAVILLON

Roger Maria Editeur

5, rue Rollin - 75005 PARIS - Tél. : 326-84-29
C.C.P. Paris 10.865-02

- Albert Norden : LE SECRET DES GUERRES. Genèse et techniques de l'agression. Préface de l'abbé Jean Boulier..... 33,00 F
- D' Bernard Muldworf : LIBERTÉ SEXUELLE ET NÉCESSITÉS PSYCHOLOGIQUES 10,00 F
- D' Janine Neboit-Mombet : QUI ÉTAIT LE MARQUIS DE SADE? Préface d'Hubert Juin. 21,00 F
- André Sève, avec la collaboration de Maurice Agulhon et Lucien Sève : PERSPECTIVE DE L'HISTOIRE. Chronologie graphique - Précis d'Histoire de la Civilisation. Préface de Jean Bruhat 20,00 F
- Gillette Ziegler : AMOURS, COMLOTS ET RÉVOLUTIONS. 21 chroniques de l'Histoire de France. Préface d'Alain Decaux 20,00 F
- Jérôme Favard et Jean Rocchi : SCANDALES A L'O.R.T.F. Préface de Marcel Bluwal..... 7,50 F
- Lydia Laine : POUR UN JOUR INSOLENT suivi de POÈME POUR UNE CITÉ D'URGENCE. Collection « Poètes et Poésie ». 16,00 F

Pour MM. les libraires : ODÉON-DIFFUSION

ESPRIT

SEPTEMBRE 72

Le mariage en crise
(table ronde)

Chronique de la Résistance.....CHARLES D'ARAGON
Ville calcaireMOHAMMED KHAIR-EDDINE
La censureJ. CARDOSO PIRES
Consommation et politiqueLUCIEN KARPIK

JOURNAL A PLUSIEURS VOIX

Le programme commun de la Gauche. - La rentrée de Giscard. - Grève au lycée. - L'enseignement libre. - Vive Paris. - Max Frisch.

CHRONIQUES

Tropismes céliniens.....PHILIPPE ALMERAS
L'île Maurice en criseX.X.X.

DOCUMENT

Souvenirs de la maison rouge

Ce numéro France : 9 F Autres pays : 9,40 F

La vie du m.r.a.p.

DEUX MOIS...

PAS de vacances pour le combat antiraciste. Le ralentissement des activités entre la mi-juillet et la fin août n'a pas empêché le M.R.A.P. d'exercer en permanence sa vigilance et d'agir selon les nécessités.

Avec les travailleurs africains

La plus importante manifestation de cette période a été la conférence de presse organisée le 24 juillet au siège de notre mouvement pour la défense des 44 travailleurs africains expulsés d'un foyer à Paris, rue Quincampoix, puis d'un immeuble de la rue Rambuteau où ils s'étaient réfugiés. Cette conférence de presse, due à l'initiative de neuf associations a permis d'alerter l'opinion sur ces faits scandaleux qui éclairent une fois de plus le caractère dramatique de la vie des immigrés en France. Une délégation, forte de 60 personnes, parmi lesquelles Charles Palant, vice-président du M.R.A.P., Sally N'Dongo et Lucky Thiphaine, secrétaires nationaux, a été reçue à la Préfecture.

La lutte continue pour leur assurer de meilleures conditions de logement.

La loi

Ces semaines suivaient l'adoption par le Parlement français de la loi relative au racisme. Le M.R.A.P. a été saisi à maintes reprises de cas individuels de discriminations, injures, insultes, qu'il a transmis à ses avocats. Le plus grave est sans conteste celui de Romans (Drôme), où un jeune Algérien a été victime de sévices de la part de gendarmes qui l'accusaient abusivement de vol : c'est notre Comité lyonnais qui a désigné un avocat pour assurer sa défense.

Des violations flagrantes de la nouvelle loi ont eu lieu en août dans le domaine des offres d'emplois (voir nos informations page 10). La Commission juridique du M.R.A.P. doit se réunir incessamment pour examiner les mesures à prendre.

L'affaire rhodésienne

C'est à la mi-août que s'est posé le problème de l'exclusion de la Rhodésie des Jeux Olympiques. Le M.R.A.P. a pris part à cette bataille pour la défense du sport sans discriminations raciales.

Le M.R.A.P. est d'autre part intervenu auprès du C.I.O. et des membres français de cet organisme, ainsi que de M. Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Nous aurions souhaité que la France, par ses représentants qualifiés, prenne nettement position contre le racisme dans le sport ; notre demande fut vaine.

Le drame de Munich

Puis est survenu le drame de Munich. Le M.R.A.P. dans un communiqué paru dans la presse dès le lendemain, a condamné fermement les méthodes terroristes de « Septembre Noir ». Quelques jours plus tard, le Bureau national, après un examen approfondi de la situation qui s'était créée au Proche-Orient et en France faisait à nouveau connaître son point de vue sur l'ensemble du problème, et mettait en garde contre l'exploitation de la situation au profit du racisme. (Voir sa déclaration page 5).

Contre la grâce de Touvier

Les « affaires » en cours à la veille des vacances n'ont rien perdu, hélas ! de leur acuité. Après le meeting du 5 juillet à l'Hôtel Moderne contre la grâce accordée à Touvier une nouvelle manifestation a eu lieu le 13 juillet à la Crypte des Déportés, que des vandales avaient profanée. Le M.R.A.P. y était représenté notamment par Charles Palant, vice-président et par Alexandre Chil-Kozlowski, secrétaire national, de même que la veille, à la cérémonie

commémorative du 16 juillet 1942, devant l'emplacement de l'ancien Vel d'Hiv.

Fin août, après la parution de l'article du colonel Remy en faveur de Touvier, Lucky Thiphaine, secrétaire nationale du M.R.A.P. a été interviewée par Europe n° 1.

Viêt Nam

Plusieurs manifestations et démarches pour la paix au Viêt Nam ont eu lieu en juillet et août, auxquelles le M.R.A.P. a participé, parmi les 49 organisations qui mènent en commun cette campagne.

Les comités locaux

Souignons enfin que, très rapidement, les comités locaux reprennent leurs activités au rythme normal. Des conférences, débats, expositions, projections de films sur le racisme, ont eu lieu avec le concours du M.R.A.P. pendant l'été, dans des stages, des colonies et centres de vacances.

Il y a tant à faire ! Plus que jamais, nous appelons à nous les bonnes volontés : il nous faut beaucoup de militants pour assumer les tâches qui nous incombent ; il faut créer toujours plus de comités locaux, multiplier les contacts, les initiatives. Le racisme se place, avec une importance croissante, au premier plan de l'actualité. Le M.R.A.P., expression de la lutte contre ce fléau, doit rassembler tous ceux qui en France entendent œuvrer pour l'égalité, la dignité et la fraternité des hommes.

AVEZ-VOUS FAIT VOTRE DEVOIR ?

Le M.R.A.P. a adressé, en juin, des bons de soutien à tous ses amis (le carnet de 10 bons : 30 F). Beaucoup ont déjà effectué le règlement, soit qu'ils conservent pour eux ces bons, soit qu'ils les diffusent dans leur entourage. Nous les en remercions.

L'action de notre Mouvement entraîne en permanence de lourdes dépenses. Le M.R.A.P. et sa revue ne vivent qu'avec les fonds provenant des antiracistes conscients de la nécessité d'une telle action - toujours plus importante. Leur donner les moyens indispensables, c'est, pour chacun, un devoir, un acte de solidarité et d'espoir.

Aussi espérons-nous que les retardataires auront à cœur d'apporter rapidement leur contribution à l'œuvre collective qui est la nôtre. Pour ceux qui souhaitent en recevoir, d'autres carnets sont encore disponibles.

N.B. - Comme chaque année, un tirage aura lieu parmi les souscripteurs, le 9 décembre prochain, en vue d'une répartition de cadeaux : un téléviseur portatif, 2 semaines en Yougoslavie pour 2 personnes, une machine à laver la vaisselle, une semaine aux sports d'hiver pour 2 personnes, une chaîne Hi-Fi, 5 magnétophones, 5 caméras super-8, 20 transistors, 10 bicyclettes pliantes, etc.

(Règlements : M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e), C.C.P. 14 825-85 Paris.)

« LE RACISME ET VOUS »

Comme les années précédentes, les comités du M.R.A.P. de la région parisienne ont organisé un stand à la fête de « L'Humanité », les 9 et 10 septembre au parc départemental de La Courneuve. Cette initiative offre la possibilité de faire connaître notre Mouvement et « Droit et Liberté » à un très large public, puisque plus de 600 000 personnes ont pris part à la fête.

Le stand comportait une table de littérature, présentant en particulier « La Santé des Migrants », une exposition sur la nouvelle loi relative au racisme et ses modalités d'application, et aussi, pour couvrir les frais engagés, un bar, et une « boutique » où étaient vendus des vêtements offerts par de nombreux amis du « prêt-à-porter ».

De plus, les visiteurs étaient invités à un questionnaire intitulé « Le racisme et vous ». Voici les résultats de cette enquête :

530 personnes de 11 à 78 ans (2 sur 3 ayant moins de 30 ans) ont rempli plus ou moins complètement le questionnaire.

333 nous ont indiqué leur profession (62 %), selon la répartition suivante : 10 retraités, 42 techniciens et cadres

moyens, 51 employés, 55 ouvriers, 41 professions libérales, 38 enseignants, 96 étudiants ou scolaires.

445 affirment qu'il y a BEAUCOUP de racisme en France (84 %) ; 73 un peu, et 6 presque pas.

Comme principales VICTIMES du racisme (réponses non suggérées) : 388 nomment les Nord-Africains ; 231, les noirs (Africains, Antillais...) ; 113, les travailleurs immigrés en général ; 101, les Portugais ; 94, les Juifs. Certains nomment aussi les Espagnols, les Gitans et... les jeunes.

Le plus grand nombre déclarent avoir été TEMOINS d'actes ou d'attitudes racistes : 326 de préjugés, 314 d'injures, 204 d'actes discriminatoires et 121 de violences.

La LOI CONTRE LE RACISME : 393 (74 %) la jugent nécessaire, 19 efficace et 6 suffisante. 177 savent que le M.R.A.P. en est l'auteur.

292 (55 %) connaissaient déjà le M.R.A.P.

Notons en terminant que parmi les moyens suggérés pour lutter contre le racisme, c'est l'éducation des enfants, et cela dès le plus jeune âge, qui est le plus souvent indiquée.

Sachez aussi que...

■ L'abbé Jean Pihan, vice-président du M.R.A.P. et du C.L.E.P.R. et Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. ont participé à un débat sur les immigrés et le racisme, dans le cadre d'un stage international d'animateurs sociaux, le 17 août à Marly-le-Roi.

■ Au cours de deux stages des moniteurs des colonies de vacances de la Régie Renault, le problème du racisme a été débattu, avec la participation, pour l'un, d'Albert Lévy, et pour l'autre d'Armand Dimet, membre du Bureau national du M.R.A.P. Le film « Derrière la fenêtre », de Jean Schmidt, a été projeté.

■ Une manifestation commémorative a eu lieu à Privas, le 27 août, en souvenir du regroupement des Juifs étrangers résidant dans le département de l'Ardèche, en 1942, étape vers leur extermination. Le M.R.A.P. et plusieurs autres organisations se sont associés à cette manifestation, dont le comité départemental de l'A.N.A.C.R. avait pris l'initiative.

■ A Villeurbanne, une manifestation a eu lieu le 1^{er} septembre, pour commémorer la libération de la ville en 1944. Le M.R.A.P. figurait parmi les organisations (dont le parti socialiste, le P.C.F., la F.N.D.I.R.P., la F.E.N., la ligue des Droits de l'homme, les Amis de T.C., les Jeunesses communistes et socialistes) qui appelaient la population à cette manifestation.

au succès remporté, il les invite à participer activement à la lutte que poursuit notre Mouvement.

Bouches-du-Rhône

Pour les travailleurs de Fos

Pour les ouvriers travaillant sur la zone industrielle de Fos, habitant la cité de la Courbedonne et celle du Mas, un seul commerçant, bénéficiant d'un monopole accordé par le port autonome de Marseille, assurerait la vente des produits alimentaires.

Les travailleurs musulmans ont fait savoir qu'ils ne pouvaient, dans ces conditions, se procurer de la viande répondant aux conditions imposées par les règles de leur religion.

A la suite d'une démarche de la fédération des Bouches-du-Rhône du M.R.A.P., la direction du port autonome a autorisé un commerçant musulman à vendre également de la viande.

SAINT-DENIS

Une quinzaine de l'immigration

A l'initiative de votre Mouvement et de la municipalité d'union démocratique de Saint-Denis, une « quinzaine de l'immigration » va se tenir en cette ville, du 14 au 28 octobre.

En premier lieu, un comité provisoire de préparation de la quinzaine s'est constitué. Il comprend les représentants d'organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T. et F.O.), d'organisations politiques (sections communistes et socialistes), d'organisations de jeunes (jeunes communistes, J.O.C.), enfin, d'associations directement intéressées par le sort des travailleurs immigrés : Association de solidarité aux travailleurs immigrés, Association des originaires du Portugal, représentants de l'immigration algérienne, etc.

Ouvert à tous ceux qui voudraient s'y joindre, ce comité a pour but premier de réaliser et préparer la quinzaine dont le programme éloquent et chargé devrait attirer nombre d'amis et de militants :

- Exposition du M.R.A.P. sur l'immigration.
- Exposition itinérante à la demande des comités d'entreprise.
- Visites de foyers sous la direction des délégués de locataires.
- Rencontres avec des médecins ayant participé à la rédaction de la « Santé des migrants ».

- Animation par le théâtre Gérard Philipe, « Les travailleurs immigrés », par une troupe tunisienne ; soirée avec Paco Ibanez, etc.

- Ciné-club : le cinéma maghrébin-africain, etc.

Afin de lancer cette quinzaine, le comité provisoire a, d'ores et déjà, édité une plaquette, un premier document sur la situation des travailleurs immigrés de Saint-Denis.

Ce document rapporte une enquête du ministère de l'Équipement : 60,9% des immigrés gagnent moins de 1 000 F par mois : parmi ceux-ci, 82,5% sont d'Afrique noire, 74,4% d'Afrique du Nord, 50,1% du Portugal, etc.

« Leur sort et leur lutte rejoignent sur ce point ceux des travailleurs français, des jeunes et des femmes notamment, qui gagnent encore, à Saint-Denis, moins de 800 F par mois. »

Par ailleurs, « Saint-Denis Républicain », rappelle les conditions de logement déplorables — parfois infâmes — des travailleurs immigrés. Pour 70 F par lit, ils sont 5 à 20 personnes par pièce, ne disposent que d'un sanitaire pour 50, d'une douche pour 60, et n'ont aucune salle de réunion, de détente, aucune possibilité de loisir.

Qui dit logement indécent, dit aussi hygiène insuffisante... Des enquêtes médicales (voir « La Santé des Migrants ») ont révélé un pourcentage important de tuberculeux (jusqu'à 20%) dans certains foyers de travailleurs africains.

Sans oublier les accidents du travail et les traumatismes dus à leur condition, au dépaysement...

« Ils sont privés des droits les plus élémentaires : droit à la culture, à la libre circulation, droit à la vie de famille, droit à la vie politique... »

Nul doute que cette quinzaine de l'immigration vienne rappeler cette dure condition et inciter la population de Saint-Denis à une prise de conscience sur ce problème important.

Une initiative à renouveler dans d'autres localités...

NOTRE CARNET

Nos deuils

Notre président et Mme Paraf ont été douloureusement éprouvés, cet été, par la mort soudaine de leur fille, Mme Georges Brissac, née LILIANE PARAF, survenue le 24 août à Neuilly.

Nous nous faisons les interprètes des lecteurs de « Droit et Liberté », de tous les amis du M.R.A.P., pour exprimer leurs condoléances sincères à Pierre et Mathilde Paraf, à M. Georges Brissac, à Mme et M. Bernard Meyer et leurs enfants.

Qu'ils trouvent ici dans leur grand chagrin le témoignage de notre profonde affection.

Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a eu la douleur de perdre sa mère, Mme Mathilde LEVY, décédée le 18 août. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille, notre chaleureuse sympathie.

**

Naissances

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

Peggy, Joan, fille de nos amis Jacques et Claudine HINTHAL, de La Garenne-Colombes.

Et de Karim-Emmanuel, fils de nos amis Jean et Geneviève BELLANGER, de La Plaine-Saint-Denis.

Nord

Un tract trilingue

Notre comité du Nord, dont le siège est au 7/6, rue des Flandres à Wattrelos, a rapidement repris ses activités après les vacances. L'une de ses premières initiatives est de diffuser en français, espagnol et arabe, un tract destiné aux travailleurs immigrés, ainsi conçu :

« Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), est à votre entière disposition pour vous aider et vous défendre, si vous avez été victimes de faits racistes ou si vous avez été maltraité parce que vous êtes étrangers ». Suivent les adresses, à Tourcoing et Roubaix, où les intéressés peuvent rencontrer les militants du M.R.A.P., ainsi que le numéro de téléphone de la secrétaire du comité.

D'autre part, le comité poursuit une enquête sur le logement des travailleurs immigrés, en vue d'établir un dossier. Pour cela, les militants se rendent dans

les foyers et autres lieux d'habitation ; ils ont pris contact avec les syndicats et les autres associations s'intéressant à ce problème.

Créé au mois de mars, le comité a élu le 20 juillet son bureau définitif, qui est constitué comme suit : président : René Pawlicki ; vice-président : Jean-Claude Lecompte ; secrétaire : Marie-Françoise Glorieux ; secrétaire-adjointe : Marie-Christine Thieffry ; trésorier : Pierre Farvacque.

Alpes-Maritimes

A ceux qui ont signé les pétitions

Le nouveau comité des Alpes-Maritimes dont le président est l'écrivain Maxel Pollitzer, a adressé une lettre à toutes les personnes qui avaient signé les pétitions du M.R.A.P. pour l'adoption d'une législation contre le racisme. En leur indiquant que les signatures ont contribué

m r a p

PRESIDENT : Pierre PARAF ; VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, abbé Jean Pihan, Fred HERMANTIN ; SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Michel DROIT, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIQUO, Pierre JOXE, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Henri LAUGIER, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Dr Pierre WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Jean DALSACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURÇAT, Léon LYON-CAEN, André MAUROIS, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Général Paul TUBERT, Chanoine Jean VIOLLET.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'adhère au M.R.A.P.

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 10 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Diffusion de couture

Real

Créations Arlette Nastat

VAGER nastat

43, rue d'Aboukir, Paris-2°. Tél. : 508-88-60

Education à la fraternité

Enseigner, c'est aussi militer

POURQUOI faut-il que les enseignants, par ailleurs antiracistes, soient si peu nombreux à se rendre compte que leur premier terrain d'action, est celui de l'école, du lycée ou de la faculté ?

Nous avons parmi les adhérents du M.R.A.P., des listes impressionnantes d'enseignants et d'éducateurs. Mais, malgré nos appels, il en est bien peu qui se soient penchés sur les aspects pédagogiques de l'action antiraciste, bien peu qui se soient signalés au C.L.E.P.R.

Or, en même temps, nous constatons que les jeunes, et même les enfants sont aujourd'hui massivement concernés et intéressés par les questions qui tournent autour du racisme. C'est par centaines que chaque année des lycéens nous écrivent pour nous demander de la documentation ou pour nous dire qu'ils voudraient « faire quelque chose contre le racisme », et c'est par milliers que les jeunes d'aujourd'hui ont des contacts avec des camarades d'autres nationalités, et se déclarent « frères du monde ». Leur révolte contre une société hérissée

de barrières, de frontières, de préjugés, exige de la part des adultes, autre chose qu'un méprisant : « Ça leur passera ! » Mais que faire pour orienter leur bonne volonté ?

Nous avons publié, il y a quelques mois ici même, un « dossier lycéens », et des fiches annexes de documentation.

Tout un travail serait maintenant à faire pour démultiplier cette information de base. Mais il nous faudrait un réseau de collaborateurs qui, soit en participant aux réunions du C.L.E.P.R. (ce qui vaut surtout pour les Parisiens), soit en travaillant par correspondance avec le C.L.E.P.R., nous permette d'avancer plus rapidement et de répondre aux appels de toute une jeunesse qui se veut fraternelle.

En cette période de rentrée, nous attendons, de la part des enseignants et des éducateurs déjà adhérents du M.R.A.P., qu'ils veuillent bien nous donner leur nom et leur adresse, qu'ils se signalent comme désireux de participer à un modeste travail pédagogique, qu'ils nous envoient leurs suggestions.

Le Bureau du C.L.E.P.R.

Autour de « Négritudes »

Un professeur de Caen, qui a projeté devant ses élèves le film « Négritudes », de Jean Schmidt, a enregistré le débat qui a suivi. Il nous en communique ici l'essentiel :

LE silence qui succédait à la projection a été rompu lorsque les garçons ont retrouvé leurs camarades d'autres classes. Les images qui ont fait éclater les conversations sont presque toutes des images violentes, en particulier celles des manifestations. Le commentaire du film s'est déroulé « à froid » en classe, autour d'un magnétophone. Je vous livre les remarques qui sont revenues le plus souvent ou qui m'ont semblé les plus importantes.

A PROPOS DU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS AFRICAINS

— Ils habitent dans un genre de bidonville, de taudis comme à Tonneauville (1), à La Guérinière ou comme à Harlem, où ils vivent en communauté, c'est sale et sombre.

— Ce sont sûrement des maisons abandonnées près des décharges et ils ne paient pas de loyer à moins que quelqu'un profite d'eux.

SUR LES LOISIRS

— Ils se promènent seuls ou avec ceux de leur race.

— Les noirs et les Arabes s'entendent bien entre eux.

— Ils restent chez eux à écouter un magnétophone. Ils se réunissent entre noirs parce qu'ils sont éloignés de la race blanche.

— En France, quand on voit un noir, instinctivement, on s'écarte (rares protestations).

— S'ils vont au cinéma c'est parce que la police ne peut pas les voir, ils sont tranquilles.

— Dans le café, si la patronne les sert, ça va la déshonorer, les blancs ne voudront plus entrer. (Désaccord avec la majorité.)

— Les blancs ont tort de ne pas laisser entrer les noirs chez eux parce que s'il n'y avait pas de noirs ici il n'y aurait pas beaucoup de travail de fait, d'ailleurs, elle est obligée de les servir.

— Ils peuvent porter plainte.

— Ils s'en vont parce qu'ils n'ont pas de volonté, c'est le tempérament de chez eux.

— Non, c'est parce qu'ils ne sont pas chez eux et qu'on peut les renvoyer dans leur pays.

— Pourtant, si nous allons à l'étranger et si nous avons une contravention ou si nous avons un ennui, nous n'hésitons pas à nous défendre, ils devraient le faire.

— Ils ne protestent pas parce qu'ils se savent mal vus par la race blanche, ils se sentent inférieurs.

SUR LE TRAVAIL

— Ils acceptent les travaux les plus durs et les plus mal payés, ils balaièrent le jour et écrivent la nuit.

— Il y en a beaucoup au chômage. On

les fait venir en masse et ils ne trouvent pas de travail.

— Il y aurait moins de chômage si on les renvoyait dans leur pays.

— Mais il n'y aurait pas beaucoup de travail de fait, les blancs ne veulent pas du travail que font les noirs.

— Ils n'ont pas de qualification.

— S'ils étaient plus qualifiés, ils ne travaieraient que des places de balayeurs.

— Un patron serait mal vu s'il embauchait des noirs. On se méfie d'eux, on croit qu'ils sont malhonnêtes et on a peur d'être volé. Ils ont mauvaise réputation.

— Ils viennent en France pour accumuler de l'argent et comme ils sont « fichus » à la porte de partout, ils acceptent n'importe quoi.

— Pourtant, ils travaillent aussi bien.

— Ils sont déçus en arrivant en France, et c'est pourquoi ils n'écrivent pas la vérité à leurs parents.

DANS LE METRO...

— Les jeunes ont tort de se moquer de ses vêtements. Chacun s'habille comme il veut. Ça peut nous faire sourire, mais pas rire.

— Ils ne sont pas chez eux, ils devraient s'habiller comme nous.

D'UN CHANGEMENT POSSIBLE DE LEURS CONDITIONS DE VIE

— Ils pourraient suivre des cours, même s'ils n'ont pas d'argent. C'est aux blancs de leur apprendre un mieux parce qu'ils ont tout. On devrait leur montrer ce qu'il faut faire.

→
— Si un noir travaillait à l'Institut et voulait passer un C.A.P., je trouverais normal qu'il suive des cours.

— Oui, mais quand ils ont appris un métier, ils doivent retourner dans leur pays, sinon, ils essaieront de nous surpasser et de se venger, et ils feront comme en Algérie (!).

— Ils devraient retourner dans leur pays pour apprendre aux autres noirs. Les blancs pourraient fonder une université pour eux.

— S'ils avaient une qualification, ils seraient moins malheureux.

PEUVENT-ILS SE DEFENDRE ?

— Ils ne sont pas nombreux et ne sont pas chez eux.

— Ils ne sont pas armés, et si les policiers ont tendance à taper plus sur les noirs que sur les blancs, c'est parce que les noirs sont moins nombreux.

— Ils ont le droit de se révolter.
— S'ils se défendaient, ils seraient écrasés.

— Ils pourraient faire du bruit, donner des informations, des conférences comme Martin Luther King.

— Les blancs qui ne sont pas racistes devraient s'associer avec les noirs, leur apprendre à lire et à écrire, montrer leur misère aux autres blancs, manifester. Dans les blancs, il y en a qui sont bien, qui ne sont pas racistes (...).

QUELQUES OBSERVATIONS

● Les images les moins commentées ont été celles de la révolte alors que ce sont elles qui ont alimenté les premiers commentaires.

● Je trouve que les remarques en elles-mêmes sont décevantes par leur lot de lieux-communs et leur aspect superficiel, d'autant plus décevantes que pendant un trimestre, nous avons longuement abordé le chapitre des conditions des gens de couleur en Union Sud-Africaine ou aux Etats-Unis, et que les garçons étaient « préparés ».

● Les garçons ne se sentent pas concernés, les modes de changements qu'ils proposent sont vagues et idéalistes et reposent sur le principe de laisser à d'autres le soin d'améliorer la situation des noirs. Enfin, l'impression que le monde des travailleurs noirs est tellement loin du leur...

● Cependant, cette expérience m'a paru enrichissante, parce que l'intérêt des élèves a été vivement éveillé. Ils découvraient une réalité appartenant jusque-là à un domaine imprécis, lointain, étranger. L'avantage des images a été de matérialiser cette réalité en la rendant concrète,

familière. Par la même occasion, les exemples que je leur avais fournis auparavant devenaient précis, entraient dans le quotidien et devenaient aussi plus crédibles. Tous les garçons ont senti l'injustice et la nécessité d'un changement que suggérait le film (le verbe « devoir » revient souvent dans leurs réponses). Cette intuition est à l'origine d'un éveil, d'une prise de conscience chez eux, mais je me demande si elle suffira à chasser les préjugés qui se déguisent si bien en vérité.

● En tous cas, c'est une expérience que je retenterai si j'en ai l'occasion et merci de m'avoir permis de la tenter.

J'ai beaucoup apprécié le texte du film. D'une intelligence persuasive et d'une sensibilité délicate (ou parfois féroce). Je trouve qu'il ne bouscule pas une seule fois les images et qu'il supporterait d'être écouté sans elles.

(1) Tonneauville : « quartier » de Caen constitué de baraques sommaires et habité surtout par des travailleurs étrangers. La Guérinière : (l'urbanisme moderne dans toute sa laideur), premier quartier caennais à avoir été « modernisé ».

A votre disposition

Pour faciliter l'action contre les préjugés raciaux dans les classes, foyers socio-éducatifs, M.J.C., etc., le C.L.E.P.R. et le M.R.A.P. mettent à la disposition des enseignants, éducateurs et animateurs :

Un dossier

● « Lettre à un lycéen qui veut étudier le racisme », 8 pages imprimées et illustrées (1 franc).

Une bibliographie

● Une série de livres de base pour l'étude du racisme sous ses différents aspects.
● Les numéros spéciaux de revues consacrés au racisme parus dans la dernière période. (Les deux listes éditées par le C.L.E.P.R. : 1 franc.)

Des films (en 16 mm)

● « Derrière la fenêtre », de Jean Schmidt, Prix Louis Lumière (couleur, 15 mn).
● « Négritudes », de Jean Schmidt (30 mn).
● « Témoignages », de Derrick Knight (couleur, 30 mn) : ce qu'est l'apartheid pour les noirs en Afrique du Sud... comme si vous y étiez.
● L'Affaire Dreyfus, de Jean Vigne (17 mn)
● « Etranges Etrangers », de Roger Louis et l'équipe du C.R.E.P.A.C.

Des photos

● Classées par thèmes (nazisme et occupation, travailleurs immigrés, Etats-Unis, Afrique du Sud, etc.), des centaines de photos pouvant permettre de réaliser l'exposition de son choix. (Le catalogue : 2 francs.)

« EDUCATION A LA FRATERNITE » est la rubrique mensuelle du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités :

— En organisant des rencontres et des débats entre éducateurs tels les colloques de Nanterre et d'Argenteuil sur la scolarisation des enfants des travailleurs immigrés.

— En favorisant les échanges d'expériences entre les enseignants et en leur envoyant la documentation qu'ils demandent.

Il a besoin, pour cela, du soutien de tous ceux qui s'intéressent à son action et la jugent nécessaire.

MONTANT DE LA COTISATION :

Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de Droit & Liberté où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés à Droit & Liberté.

Membre donateur : 20 F.

Membre bienfaiteur : A partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris (18^e) avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177-35, Paris).



RELIEZ VOTRE COLLECTION

« Droit et Liberté » vous propose sa reliure — système à broche, mise en place instantanée — couleur bordeaux, pour les numéros de l'année.
Prix : 16 F (+ 2 F pour frais d'envoi).
Les numéros qui vous manquent pour que votre collection soit complète peuvent vous être envoyés au prix de 2,50 F (numéros de 1972).
Le numéro spécial décembre 1970-janvier 1971 au prix de 4 F.

VOUS AUREZ A VOTRE DISPOSITION, SOUS UNE FORME ÉLÉGANTE ET MANIABLE UNE DOCUMENTATION INDISPENSABLE

BULLETIN

M Adresse
commande la reliure « Droit et Liberté » 18 F (1)
s'abonne pour un an (abonnement ordinaire) 25 F (1)
(abonnement de soutien) 50 F (1)

Vous joint par chèque bancaire, mandat, chèque postal (1), la somme de
« Droit et Liberté » : 120, rue Saint-Denis, Paris 2^e, C.C.P. 6070-98.

(1) Rayer la mention inutile.

NOTRE SERVICE LIBRAIRIE

Pour vous permettre d'approfondir les divers problèmes traités dans *Droit & Liberté*, des livres nombreux sont à votre disposition. Nous vous proposons, ce mois-ci la sélection suivante :

● **LE RACISME DANS LE MONDE**, par Pierre Paraf (Petite bibliothèque Payot).

Cet ouvrage offre sur les aspects tant historiques qu'actuels du racisme, et sur les moyens de le combattre, une synthèse indispensable. Dans sa réédition qui vient de paraître, l'auteur a procédé à une remise à jour.
220 pages 6,50 F

● **RACISME ET SOCIÉTÉ**. Ouvrage collectif, publié sous la direction de C. Duchet et P. de Comarmond (F. Maspéro éditeur).

Au sommaire : racisme et capitalisme (U.S.A., Afrique australe) ; préhistoire et histoire du racisme ; le préjugé racial ; hérédité, instinct, milieu ; psychologie du racisme. Ce livre, paru récemment, a été présenté dans le numéro d'avril de *Droit & Liberté*.
350 pages 18,80 F

● **LES FRANÇAIS ET LE RACISME**, par P.H. Maucorps, Albert Memmi et J.F. Held (Editions Payot).

Une enquête réalisée par le M.R.A.P. sert de point de départ à cette étude. Elle contient une grande abondance de faits, de témoignages que les auteurs analysent avec le souci constant de faire ressortir les données fondamentales (psychologiques et sociologiques) du phénomène examiné.
290 pages 15 F

● **CINQ ETUDES D'ETHNOLOGIE**, par Michel Leiris (Editions Denoël-Gonthier : Bibliothèque Médiations).

« Liquider l'ethnocentrisme, faire admettre que chaque culture a sa valeur et qu'il n'en est aucune dont, sur certains points, une leçon ne puisse être tirée... », tel est l'essentiel de la recherche ethnologique de l'auteur amené à s'interroger sur le colonialisme et le racisme.
151 pages 6,50 F

● **ELISE OU LA VRAIE VIE**, par Claire Etcherelli (Editions Denoël, collection « Les Lettres Nouvelles »).

Ecrit avec infiniment de pudeur et de tendresse, ce très beau roman est celui de l'amour entre Elise, provinciale « montée » travailler à Paris, et Arezki, militant algérien, en butte l'un et l'autre au racisme ambiant encore aiguë par la guerre d'Algérie.
277 pages 15 F

● **UN NOIR A QUITTE LE FLEUVE**, par Annie Laurant. Préface d'Albert Memmi (Editeurs Français Réunis).

Un travailleur sénégalais vivant à Paris raconte « en direct » son expérience : comment, pourquoi il a quitté son pays, les difficultés qu'il rencontre. Un document authentique, une réalité qu'il faut connaître.
172 pages 10,80 F

Adresser les commandes à *Droit & Liberté*, 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e), en ajoutant 2 F par livre pour les frais d'expédition (C.C.P. 6070-98 Paris).



sportswear pour enfants

RAINETT

PARIS

catalogue et liste des détaillants sur demande à Rainett - B.P. 233 - 75 063 Paris cedex 02



**mr
ap**

**MOUVEMENT CONTRE LE RACISME
L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX**

mrp - 120 rue saint denis paris 2. tél. 231 09 57